

Colby



Colby College
Digital Commons @ Colby

Honors Theses

Student Research

2013

L'Autre de Montaigne: vers une vision tolérante de nos perceptions

Brita L. Midness
Colby College

Follow this and additional works at: <http://digitalcommons.colby.edu/honorstheses>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Colby College theses are protected by copyright. They may be viewed or downloaded from this site for the purposes of research and scholarship. Reproduction or distribution for commercial purposes is prohibited without written permission of the author.

Recommended Citation

Midness, Brita L., "L'Autre de Montaigne: vers une vision tolérante de nos perceptions" (2013).
Honors Theses. Paper 670.
<http://digitalcommons.colby.edu/honorstheses/670>

This Honors Thesis (Open Access) is brought to you for free and open access by the Student Research at Digital Commons @ Colby. It has been accepted for inclusion in Honors Theses by an authorized administrator of Digital Commons @ Colby. For more information, please contact enrhodes@colby.edu.

L'AUTRE DE MONTAIGNE :
VERS UNE VISION TOLÉRANTE DE NOS PERCEPTIONS

BRITA L. MIDNESS

AN HONORS THESIS
PRESENTED TO THE FACULTY
OF COLBY COLLEGE

RECOMMENDED FOR ACCEPTANCE BY
THE DEPARTMENT OF FRENCH AND ITALIAN.

ADVISOR : PROFESSOR VALÉRIE M. DIONNE

© MAI 2013
COLBY COLLEGE

« Le vray miroir de nos discours est le cours de nos vies » (I, 26, 168, C).

J'aimerais remercier Valérie Dionne pour ses conseils, ses sages paroles et son encouragement tout au long de mon parcours. De plus, le soutien et la sagesse d'Adrianna Paliyenko, Audrey Brunetaux, Aurore Mroz et Aurore Spiers ont joué un rôle primordial dans mes recherches et mon travail d'écriture.

SOMMAIRE

Introduction.....	5
Chapitre I : Le contexte historique	10
Le contexte historique : une époque tumultueuse.....	10
Chapitre II : La vie de Montaigne et ses <i>Essais</i>	16
La vie de Montaigne : une vie pleine de questions.....	16
Une vie d'expérience.....	17
Montaigne et sa famille.....	18
Montaigne et ses occupations.....	19
<i>Les Essais</i> de Montaigne.....	20
<i>Les Essais</i> : une image de plusieurs vies.....	23
Chapitre III : La tolérance.....	25
La tolérance : un concept qui transcende les siècles.....	25
La tolérance : un concept de la différence.....	27
La tolérance et les mesures de tolérance.....	28
La tolérance : un concept avec plusieurs fonctions.....	29
Une vision d'ouverture.....	32
Chapitre IV : Le scepticisme.....	33
Comment le scepticisme peut-il conduire à la tolérance ?.....	33
L'histoire du scepticisme.....	34
Contexte historique du scepticisme.....	34
Montaigne et sa propre forme de scepticisme.....	35
L'importance de ne pas suivre les autres aveuglements.....	37
L'humilité de l'homme.....	38
L'homme prudent et l'ignorance de l'homme.....	40
Le scepticisme et les étapes vers la reconnaissance de l'autre.....	40
Chapitre V : L'éducation.....	43
L'éducation et la lutte contre « la peur de l'autre ».....	43
Le système scolaire de l'époque de Montaigne.....	43
Comment produire une éducation complète.....	45
L'éducation est une base forte pour une vie complète.....	53
Chapitre VI : La liberté de conscience.....	55
Une liberté qui peut vaincre la peur de l'autre.....	55
« De la conscience » : les apparences sont décevantes.....	57
« De la liberté de conscience » : un moyen de trouver de la paix.....	60
La liberté de conscience dans la lutte contre « la peur de l'autre ».....	63
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	68

INTRODUCTION

Nos perceptions modèlent nos pensées, nos décisions, et notre monde. Nos préjugés sont souvent furtifs et se révèlent au grand jour à travers nos actions. Cependant, cherchons-nous réellement à nous défaire de nos préjugés ? Y a-t-il un moyen de mieux comprendre nos propres pensées ? Michel de Montaigne semble répondre oui à ces questions. La peur, la violence et la mort font souvent partie de la vie. En dépit des conflits religieux qui se déroulent à l'époque de la rédaction des *Essais*, Montaigne a réussi à regarder au-delà de la violence afin de redonner un sens à l'humanité.

Plus particulièrement, il se concentre sur cette peur mise en place par la nouvelle religion réformée qui semble ébranler les fondations de l'État. Montaigne vivait à une époque tumultueuse en France où les peurs se manifestaient le plus souvent par la violence. Ainsi, l'hostilité de l'homme envers les autres est étudiée par Montaigne dans ses *Essais* où le philosophe propose avant tout des moyens pour la combattre, en particulier par l'éducation et la liberté de conscience. De plus, il souligne le fait que les guerres de religion sont causées par d'autres problèmes dans la société (De Waele, 2010, p.37). La solution aux guerres de religion, selon l'auteur, n'existe pas dans le domaine religieux, car les guerres de religion sont une réponse aux crises dans la société et entre autres la question de succession de la Couronne. La

réforme religieuse a été une façon de répondre à certains malaises de la société pour finalement diviser la France en deux camps opposés. Avec la mise en place des différents groupes rivaux, la persécution de l'autre est devenue un moyen de survie.

Montaigne avait conscience de l'émergence de tensions fondées sur la peur des choses inconnues, incompréhensibles, nourrissant les superstitions des hommes de son temps. La peur de l'autre est une source de violence. Ainsi, l'auteur observe et décrit l'homme pour mieux comprendre comment il est influencé par l'environnement et par la société. Il découvre à travers ses recherches, ses lectures et son expérience, que l'homme est multiple et divers, en se concentrant sur ce qu'il connaît de mieux : sa vie au quotidien (Friedrich, 1968, p.13). De ce fait, l'essayiste peut analyser l'homme à l'état brut pour savoir comment celui-ci agit et de plus, cela donne de la crédibilité à Montaigne car ses observations semblent plus objectives grâce aux multiples représentations subjectives.

Grâce à ses observations dans *Les Essais* qui évoluent au cours de sa vie, Montaigne nous montre que l'homme n'est pas un être statique ; au contraire, il est complexe, multiple, et toujours en mouvement. C'est sa capacité de questionner ses propres pensées qui permet au penseur de chercher des solutions viables. Souvent, Montaigne ne propose pas une solution fixe, mais il pose une autre question qui le conduit parfois vers un territoire inconnu. L'inconnu peut faire peur ou peut nous ouvrir les yeux sur les solutions au-delà de la violence brute. Montaigne supplie ses contemporains, particulièrement les rois, de gouverner en étant plus tolérants, pour ainsi diminuer la peur de l'autre. Il faut, à son avis, plusieurs outils pour réussir. L'auteur utilise ses *Essais* comme exemple concret. En décrivant de vrais exemples de ce qu'il a vu et vécu, il donne de la crédibilité à ses assertions. Son analyse est tissée de ses propres observations et des

mots des autres penseurs. Ainsi, il incorpore les expériences des autres sans toutefois pervertir la capacité d'autrui, celle du lecteur de juger pour lui-même.

En outre, Montaigne met l'accent sur le fait que les individus, dans les deux camps, doivent réformer leurs pensées. Et l'éducation peut jouer ce grand rôle de transformation chez l'homme. Il tient à la réforme parce que celle-ci peut avoir une influence sur la façon dont l'individu voit le monde et ceux qui l'entourent, passant d'une réforme individuelle à celle de la communauté. L'auteur nous conseille l'introspection avant même de regarder en dehors de nous. Ainsi, il insiste sur le fait que nous devons être conscients de nos propres pensées, sans devoir s'y limiter : « Nous sommes tous contraints et amoncellez en nous, et avons la vue raccourcie à la longueur de nostre nez » (I, 26, 157, A). Pour que les changements soient durables, il faut que les individus dans chaque camp acceptent les croyances des autres parce qu'on est avant tout humains : « On demandoit à Socrates d'où il estoit. Il ne respondit pas : D'Athenes ; mais : Du monde » (I, 26, 157, A).

L'auteur se met en avant comme l'exemple d'un homme qui a réussi à réformer ses propres pensées. En suivant l'évolution des pensées à travers ses *Essais*, le lecteur est lui-même encouragé à questionner ses propres convictions. Les problèmes en ce qui concerne la philosophie morale n'ont guère changé aujourd'hui. Nous sommes toujours à la merci de nos peurs. Montaigne nous montre que la façon de voir le monde est liée à l'incompréhension des autres. Il faut souligner le fait que l'homme confond souvent ses opinions avec la Vérité. Ainsi, le scepticisme permet une mise en perspective de ses opinions avant de blâmer l'« autre » ou la « différence ». Nos opinions ne sont pas la Vérité, mais le produit de nos expériences. Ainsi, à travers ses *Essais*, Montaigne découvre la diversité de ses opinions et encourage le lecteur à embrasser cette pluralité de nos perspectives sur le monde. Il y a « autant d'occasion d'espérance

que de crainte » dans le monde et l'auteur insiste sur l'importance de ne pas se laisser emporter par la peur (II, 12, 491, A). Lire *Les Essais* permet de mieux saisir nos propres opinions pour comprendre nos préjugés, ce qui rend l'égalité entre les hommes possible grâce à cette ouverture à l'autre, nous permettant de juger alors favorablement cette pluralité et diversité des opinions.

En temps de guerre, quand la plume côtoie les armes, Montaigne reconnaît la puissance des mots et insiste sur les dangers de la propagande. De ce fait, il souligne l'importance de ne jamais suivre les autres aveuglément. Il faut libérer sa conscience individuelle de toute forme de tyrannie. Pour cette raison, en lisant *Les Essais*, on a plutôt l'impression d'une conversation avec l'auteur qui libère ses propos du poids de l'autorité (Friedrich, 1968, p.9). Souvent nous partageons nos points de vue avec Montaigne, comme lors d'une conversation, ou d'un débat, où il est possible de résoudre les oppositions sans violence.

Dans *Les Essais*, Montaigne évoque un problème qui est omniprésent dans la société de son époque : « la peur de l'autre » (Bénévent, 2008, p.46). Montaigne n'utilise pas toujours le mot « tolérance » afin de décrire la situation en France. Au lieu de cela, il parle d'intolérance et de cruauté. Parfois, on voit que la tolérance n'est pas suffisante pour réduire à néant la violence de l'homme quand il a peur de l'autre. Ainsi, la peur de l'autre peut être décrite comme l'intolérance de quelque chose qu'on ne comprend pas. L'intolérance a tendance à se fonder seulement sur une perception des choses et ainsi, le scepticisme nous permet d'accéder à un état de tolérance envers les autres. De nos jours, on voit qu'il existe des tensions entre les différents membres de notre société, ce qui résulte souvent en des conflits. Les conflits pourraient être évités par le respect mutuel si tous les êtres humains pouvaient se considérer égaux. Cependant, pour en arriver à respecter l'autre, il faut accepter la diversité des points de vue de l'homme.

Montaigne affirme que la peur de l'autre prend naissance en particulier dans nos pensées et dans nos habitudes. Mais quelle est cette « peur de l'autre » dont parle Montaigne ? Quels sont les moyens qu'il propose pour la combattre ? L'auteur insiste sur le scepticisme, l'éducation et la liberté de conscience comme moyens qui permettent de comprendre cette peur, et d'en minimiser les conséquences néfastes dans la société. Montaigne insiste aussi sur le fait que cette prise de conscience doit commencer par soi : « Je ne vise icy qu'à decouvrir moy mesmes, qui seray par adventure autre demain, si nouveau apprentissage me change » (I, 26, 148, A). En lisant les *Essais*, on découvre des concepts qui vont traverser les siècles comme solutions à des problèmes encore très présents dans notre société d'aujourd'hui.

CHAPITRE I LE CONTEXTE HISTORIQUE

Le contexte historique : une époque tumultueuse

Montaigne a vécu pendant les guerres de religion en France alors qu'il y avait une myriade de complots, d'assassinats et d'exécutions. Il a connu un monde où la cruauté était reine (Canal, 1994, p.9). Catholique de naissance, il devait rester neutre avant tout face aux divisions religieuses dans la société, particulièrement quand il a été maire de Bordeaux (Bakewell, 2010, p.51;245). Le massacre de la Saint-Barthélemy a eu lieu peu de temps après qu'il a commencé à écrire ses *Essais* en 1572 (Bakewell, 2010, p.84; Bénévent, 2008, p.281). En abordant le contexte historique et les troubles religieux en France, cela peut nous permettre de mieux comprendre les pensées de l'auteur et la question de la tolérance telle qu'il l'envisage.

Avant les guerres de religion, qui ont commencé peu après la mort d'Henri II, il y avait des tensions entre les deux religions, le catholicisme et le protestantisme, et de ce fait, les hostilités étaient déjà bien entamées. On peut trouver les sources des conflits dans la structure politico-sociale. En 1562, la France connaissait la même structure sociale depuis six cent ans, malgré les nombreux changements territoriaux du royaume. La hiérarchie sociale des habitants du royaume se constitue de trois états avec le roi en tête : le Tiers-État, le clergé et la noblesse.

Le roi est à la tête de la justice et il détient un pouvoir de droit divin, d'où le titre de « Roi très chrétien » (De Waele, 2010, p.36). Depuis Clovis, les rois de France étaient catholiques et leurs responsabilités étaient vastes. Par exemple, ils devaient se porter garant « du Salut de leurs sujets ». De plus, « [l]'union entre Dieu et le roi de France se manifeste par des actes concrets, publics et publicisés qui l'ont ancrée au plus profond des mentalités françaises » (De Waele, 2010, p.87). Ainsi, la religion apostolique et romaine joue un rôle omniprésent en France à cette époque.

La date précise du début des troubles de religion en France est toujours contestée. Par contre, il y a deux événements en 1562 qui nous montrent les origines de ce conflit. Selon les réformés, les catholiques ont commencé les hostilités le 1^{er} mars 1562 avec le massacre de Wassy (De Waele, 2010, p.4-5). Ce massacre a eu lieu après l'Édit de Janvier qui permettait aux protestants de pratiquer leur religion en privée ou en périphérie des villages. Cet édit avait été signé le 17 janvier 1562 par Charles IX sous les conseils de sa mère, Catherine de Médicis (Linternaute, 2012). Néanmoins, plus de cinq cent protestants ont décidé de se réunir dans une grange, ce qui était illégal, et donc le duc de Guise, avec son armée, a décidé de les tuer. Les protestants, ayant à leur tête le prince de Condé, ont alors réagi violemment (De Waele, 2010, p.20). Par contre, pour les catholiques, le début des hostilités a eu lieu le 2 avril 1562, au moment où le prince de Condé a mené des troupes protestantes contre la ville d'Orléans (De Waele, 2010, p.5). Quant à la date finale des troubles de religion, on s'accorde sur celle du 13 avril 1598, jour où l'Édit de Nantes a été signé (De Waele, 2010, p.4). Cet édit, conclu sous le règne d'Henri IV, avait pour but de pacifier la France et mettre un terme à la guerre civile. Donc, l'édit a permis à Henri IV de mettre en place une réconciliation nationale afin de « rétablir des relations harmonieuses [...] pour le bien national » (De Waele, 2010, p.5). Avant la mise en place de l'édit, Henri IV avait été décrit comme faible par certains et sa politique de compromis était le plus

souvent critiquée. Pourtant, le retour vers une seule religion en France avait été considéré comme la marque d'un pouvoir absolu et intolérant : une caractéristique des Bourbons qui continuera pendant deux siècles, en particulier pendant le règne de Louis XIV (De Waele, 2010, p.6).

L'Édit de Nantes contient 92 articles, mais aussi 56 articles secrets qui ont précisé les articles principaux. Il est important de souligner le but de l'édit qui semble être, selon Michel de Waele, d'unifier le peuple français sous une seule et même religion, mais la question de la tolérance reste à résoudre (De Waele, 2010, p.251). En effet, les articles ont limité la pratique de la religion protestante. L'Édit de Nantes était un moyen de résoudre le conflit en surface, mais les troubles ont persisté.

Montaigne est mort en 1592 avant la fin des guerres de religion. L'auteur était surtout influencé par une période de troubles qui a duré trente-six ans. Une époque où divers conflits ont ravagé le pays et qui, comme Michel de Waele le rappelle, prenaient différentes formes : « troubles, révoltes, rebellions, conjurations, séditions, émotions, guerres » divisaient la population en cette deuxième moitié du XVI^e siècle, d'où la difficulté pour le pouvoir royal de comprendre et apporter une solution à ces différentes batailles qui se déroulaient en France. Les « émotions » dont parle Michel de Waele affirment « la nature diverse des conflits » en France à cette époque parce que les hostilités avaient envahi la vie quotidienne. Ted Robert Gurr, un critique spécialisé sur la question de l'instabilité et des conflits politiques, nous montre l'importance de comprendre la source des tensions avant de les confronter : « la nature d'un conflit aide à déterminer la forme qu'il prend ; elle a aussi des conséquences importantes sur ses suites et comment elles sont jugées » (De Waele, 2010, p.14). À cette époque, la société en France était en train de changer, ce qui la rendait plus fragile, et donc plus sensible aux hostilités. L'harmonie sociale était incertaine en raison des transformations « dans les domaines économiques et religieux » (De

Waele, 2010, p.25).

Durant les guerres de religion, les protestants étaient dans les communautés le plus souvent minoritaires. Le massacre de la Saint-Barthélemy qui a commencé à Paris s'est vite répandu dans les villes de province. Par contre, rares sont les villes qui ont suivi l'exemple des catholiques à Paris et alors, il est intéressant de voir qu'il n'y avait pas d'« unanimité sur la question de l'éradication pure et simple des protestants » (De Waele, 2010, p.71). Néanmoins, il y avait beaucoup de violence dans le pays et donc, le peuple avait de plus en plus peur. En 1560, Michel de L'Hôpital, le chancelier, a dit : « [c]'est folie d'espérer paix, repos et amitié entre les personnes qui sont de diverses religions » (De Waele, 2010, p.71). Il croyait que c'était impossible même si c'était par ailleurs souhaitable. De ce fait, selon lui, la seule solution était l'unité politique en utilisant la fondation de l'unité religieuse (Bakewell, 2010, p.82).

Les édits étaient mis en place par le roi et son gouvernement pour diminuer la violence qui était en train de détruire le pays. Les édits sont des lois mises en place avec l'autorité du roi, et pour cette raison, « le texte des édits de réconciliation lie expressément la monarchie française avec la divinité » (De Waele, 2010, p.236). On voit la puissance de la religion dans le royaume et l'importance de la religion associée au pouvoir royal. Les édits favorisaient souvent un groupe au lieu d'un autre et cela a aussi augmenté l'hostilité des deux côtés (De Waele, 2010, p.245). De plus, on voit que pendant les guerres de religion, il y avait plusieurs éléments qui déstabilisaient le royaume et donc, l'insécurité du peuple était aussi l'une des raisons pour lesquelles la peur dans le pays a augmenté. Il y avait un manque de continuité en ce qui concerne le pouvoir royal pendant les guerres de religion, et cela a joué un rôle quant au manque de stabilité à cette époque. Ainsi, le pouvoir royal a essayé de mettre fin aux troubles. Par exemple, le mariage d'Henri de Navarre à Marguerite de Valois avait été une tentative de pacification (De Waele, 2010, p.71).

En outre, le peuple français a beaucoup souffert pendant les guerres de religion : l'amalgame de la famine, la peste et la guerre, connus comme les trois « fléaux divins », augmentaient le malheur du peuple (De Waele, 2010, p.37). Il est possible que les tensions religieuses aient été aggravées en raison de ces problèmes dans la société. On peut supposer qu'un peuple est plus propice à succomber à la violence quand il fait face à de tels malheurs. Les trois « fléaux divins » associés à la violence ont accentué les peurs autant du côté des catholiques que celui des protestants. Nombreux étaient ceux qui imaginaient que la fin du monde approchait et que le Christ retournerait sur terre. Ainsi, catholiques comme protestants pensaient qu'ils luttaienent contre le mal et donc, cela a augmenté les différentes formes de violence à cette époque (Bakewell, 2010, p.207).

Montaigne a joué plusieurs rôles pendant les guerres de religion, mais il a surtout évité de s'allier à un groupe spécifique. Peu après sa mort, même si les troubles religieux ont pris fin officiellement, le problème n'avait toujours pas été résolu. Le catholicisme est redevenu la religion d'État, et simultanément, il y a eu « un retour en arrière, vers les valeurs et pratiques qui avaient fait la grandeur du royaume: une foi, une loi, un roi » (De Waele, 2010, p.9). Par contre, on ne peut pas ignorer les tensions entre les deux religions et la soif de pouvoir qui ont persisté.

Les guerres civiles ont menacé le pays depuis décembre 1588 et les racines des conflits se trouvent dans les tensions religieuses (De Waele, 2010, p.60). Ce qui a commencé par des révoltes s'est transformé en guerre civile avec des chefs puissants à la tête de chaque camp. Les chefs, comme le duc de Guise, ont porté leur religion ouvertement et donc, la rhétorique religieuse a redoublé en intensité. La religion a le pouvoir d'unir le peuple, cependant, quand certains changent leurs pratiques religieuses, on voit un début d'agitation, et cette « fracture idéologique majeure » a le potentiel « de dégénérer en guerre civile » (De Waele, 2010, p.59-60).

Il y avait une évolution allant d'une réforme au cœur du christianisme jusqu'aux tensions politico-religieuses, puis à la violence émotionnelle. Les personnes ont pris les armes pour se défendre contre l'adversaire qui avait une perspective différente autour de la question religieuse et symbolisait une menace. Le royaume de France connaîtra donc une période de paix politique relative de 1577 à 1584, où les tensions persistent subtilement. Mais en 1584, avec la mort du duc d'Anjou, qui était « le dernier frère du roi », Henri III a déclenché une autre période de guerre civile en France (De Waele, 2010, p.73-75). Finalement en 1594, le couronnement d'Henri IV a marqué « [l]a pacification du royaume et la réconciliation des Français ». La paix avait un prix et le nouveau roi a dû se battre longtemps avant de pouvoir asseoir sa légitimité (De Waele, 2010, p.105). Au milieu de cette époque tumultueuse, Montaigne observait l'homme. Ainsi, on estime que le contexte historique est indissociable de sa vie et sa décision d'écrire *Les Essais*. Sa vie comme homme politique et comme lecteur des Anciens lui a donné l'opportunité d'analyser la vie avec sagesse, particulièrement en ce qui concerne l'esprit humain.

CHAPITRE II

LA VIE DE MONTAIGNE ET SES *ESSAIS*

La vie de Montaigne : une vie pleine de questions

Pour comprendre les *Essais*, il faut non seulement explorer le contexte historique, mais aussi la vie de Montaigne. L'auteur souligne le fait que les expériences personnelles jouent un grand rôle dans nos perceptions et nos préjugés. Les *Essais* nous donnent l'opportunité de mieux comprendre les expériences d'un auteur qui justifie le lien entre l'expérience et ses préjugés. En outre, un manque d'expérience de la vie, une expérience qui serait seulement livresque peut aussi donner naissance aux préjugés. Montaigne se met en avant et se présente comme l'exemple d'un homme qui a questionné ses propres pensées pour arriver à un état de tolérance, particulièrement avec l'aide de l'éducation et du scepticisme. À travers ses *Essais*, on voit comment l'auteur décrit le monde qui l'entoure, et de plus, comment « les *Essais* ne partent pas d'une idée normative de l'existence telle qu'elle doit être, mais de sa réalité telle qu'elle est » (Friedrich, 1958, p.13). Les *Essais* doivent se lire comme la biographie d'un être humain propre à son époque. Même aujourd'hui, les lecteurs des *Essais* perçoivent la modernité de l'auteur qui, par sa philosophie morale, reste notre contemporain.

Une vie d'expérience

Montaigne insiste beaucoup sur l'importance de la connaissance de soi et l'appréciation de la vie ici bas. De plus, l'auteur traite d'une vaste gamme de sujets dans ses *Essais* afin de souligner la pluralité de l'homme. Cette diversité donne l'opportunité à tout le monde de se trouver des intérêts communs avec Montaigne, et ainsi, d'entrer en conversation avec l'auteur. Hugo Friedrich dit que « le meilleur moyen d'embrasser Montaigne sans l'étouffer est de le suivre la plume à la main » (Friedrich, 1968, p.9). Ainsi, il faut aussi suivre la vie de l'auteur du moment où il commence à écrire ses *Essais* avec quelques retours en arrière, de son enfance à sa mort. Les *Essais* ne sont pas des mémoires et ils n'ont pas pour but de retracer la vie de l'auteur. Ainsi, pour comprendre la vie de l'auteur, il faut aller au-delà des *Essais*, et retracer sa vie grâce à quelques biographies. Montaigne est né le 20 février 1533. Il a ensuite vécu avec une nourrice dans un « pauvre village » parce que son père voulait « le rallier à cette condition d'hommes qui a besoin de notre aide ». En suivant cette philosophie, son père a engagé Horstanus, « un médecin allemand », comme maître de Montaigne. Hostanus était censé parler seulement en latin avec lui (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxvii). En fait, tout le monde dans le château devait lui parler en latin plutôt qu'en français. Son père croyait aussi que l'âme d'un enfant devait avoir la liberté de découvrir ses goûts avec une éducation sans contraintes. De plus, chaque matin, le petit Montaigne se réveillait en musique parce que son père avait peur de l'arracher violemment du sommeil. Ainsi, on dit que l'auteur est devenu un humaniste, particulièrement en raison de son éducation qui a été marquée par la Renaissance, « qui triomphe avec le Père des Lettres » (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxvii-xviii).

Montaigne a reçu l'éducation d'un gentilhomme. Son père voulait qu'il travaille dans la magistrature. Cependant, son éducation différait de celle de ses pairs. Depuis sa naissance,

Montaigne a reçu une instruction en latin et après, il est allé à l'une des écoles les plus réputées en France, le collège de Guyenne. Après avoir fait des études de droit, il a commencé à travailler au Parlement de Bordeaux à l'âge de vingt-quatre ans. Donc, sa charge de magistrat l'a mis en contact avec les réformes et conséquemment les tensions religieuses de son époque (Friedrich, 1968, p.18). Selon certains, l'auteur était un « catholique conservateur » (Friedrich, 1968, p.18). Cependant, il fréquente ses pairs de la religion réformée. De plus, même pendant une période de combat, « [s]a maison reste ouverte, sans armes, sans garde. Les visiteurs se succèdent : gentilshommes et dames du voisinage et des deux religions, comme à l'ordinaire ; émissaires venus de plus loin ; courriers » (Nakam, 1993, p.404). En laissant les portes de sa maison ouvertes, il a souligné son engagement pour combattre la peur de l'autre.

Il semble que Montaigne était conscient de l'importance de l'époque à laquelle il vivait : « Rares sont les écrivains aussi conscients de vivre et d'écrire dans une durée 'historique', c'est-à-dire à la fois éphémère, mouvante, et marquée par l'Histoire » (Nakam, 1993, p.14). On estime qu'il a passé beaucoup de temps dans sa tour à penser et écrire ses *Essais*, mais c'est aussi ses expériences qui enrichissent son texte avec ses réflexions dans la solitude, et son retrait de la vie politique, tout en agissant parfois comme médiateur auprès des Grands.

Montaigne et sa famille

La famille de Montaigne a probablement joué un grand rôle dans le développement de ses pensées, particulièrement en ce qui concerne les tensions religieuses de cette époque : « Les divisions religieuses de l'époque se reflétaient donc dans l'entourage immédiat de Montaigne » (Friedrich, 1968, p.18). Par exemple, trois de ses frères et ses sœurs se sont « ralliés à la Réforme » (Friedrich, 1968, p.18) De plus, une de ses nièces est devenue catholique, malgré le

fait qu'elle avait été élevée calviniste. Il y avait aussi un jésuite parmi ses cousins. Et la femme de Montaigne avait des membres de sa famille qui « étai[en]t notoirement ennemi[s] des huguenots » (Friedrich, 1968, p.18).

Le château de Montaigne a été acquis par son arrière-grand-père au XV^e siècle. Le côté de la famille de Montaigne des Eyquem était de riches bourgeois qui travaillaient dans le commerce comme négociants. Ainsi, l'auteur avait été récemment anobli en raison de l'achat des terres de Montaigne (Friedrich, 1968, p.17-18). Son père, Pierre Eyquem, n'a pas pris part dans le travail du commerce, et il est parti pour l'Italie faire la guerre avec « la noblesse aventureuse de son temps » (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxvii). Le temps qu'il a passé en Italie a surtout influencé ses décisions au sujet de l'éducation humaniste de Montaigne (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxvii).

Montaigne a épousé sa femme, Françoise de la Chassaigne, en 1565. Elle était aussi d'une famille politique avec un père conseiller et un grand-père président du Parlement (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxix). Il a eu six enfants avec sa femme, mais un seul a survécu jusqu'à l'âge adulte. Son père est mort en 1568 d'un calcul rénal. En 1569, son plus jeune frère, Arnaud de Saint-Martin, est mort d'un accident de sport (Bakewell, 2010, p.13). Ces tristes événements dominent la vie de Montaigne, et influencent l'écriture des *Essais*, comme l'essai « Que philosopher c'est apprendre à mourir » (I, 20, 81).

Montaigne et ses occupations

Le 28 février 1571, le jour de son trente-huitième anniversaire, marque le commencement d'une nouvelle étape dans la vie de Montaigne. Il a déjà pris sa retraite et il est retourné dans le domaine familial dont il a hérité à la mort de son père (Scholar, 2010, p.2). On ne sait pas

exactement pourquoi il a pris la décision de prendre sa retraite, mais Friedrich a mis en avant quelques possibilités : « peut-être dans l'obligation, survenue à la mort de son père, de reprendre la charge du château en qualité d'héritier. Il est possible que des déceptions politiques, la satiété de sa magistrature, le chagrin d'avoir perdu son ami La Boétie, aient joué leur rôle » (Friedrich, 1968, p.22).

La vie de Montaigne est surtout marquée par son amitié avec Étienne de la Boétie. Malheureusement, La Boétie est mort en 1563, emporté par la peste (Bakewell, 2010, p.13). Malgré le fait qu'il a pris sa retraite en 1570, Montaigne a été élu maire de Bordeaux en 1581. Il a reçu la nouvelle pendant son voyage en Italie, alors qu'il séjournait à Rome. Il est donc retourné à Bordeaux, et après ses deux années comme maire, il a été réélu. Il poursuit ses activités politiques après avoir servi comme maire de Bordeaux, pour devenir médiateur. Par exemple, il conseille Henri Navarre, le futur Henri IV, jouant ainsi un rôle important entre le roi, Henri III, et la Ligue. De surcroît, on dit que Montaigne a eu de l'influence sur Henri de Navarre, notamment dans sa décision de se convertir (Friedrich, 1968, p.19). C'est justement parce que Montaigne a essayé de « sauvegarder sa liberté intérieure » qu'il est si présent au cœur de la politique et des négociations de l'époque (Friedrich, 1968, p.18-19). Cette liberté est documentée dans ses *Essais* où l'imagination de Montaigne a su échapper aux conflits qui l'entouraient.

Les Essais de Montaigne

Avant de commencer à écrire ses *Essais* en 1572, peu après sa retraite dans son château, Montaigne avait déjà l'expérience de la plume avec sa traduction de la *Theologia Naturalis* de Raymond Sebond. Montaigne, constate le critique Pierre Villey, était un homme « studieux » qui avait « déjà la volonté de faire œuvre d'écrivain » (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxix).

Friedrich affirme que les *Essais* « représentent un évènement, dans l'histoire de la langue » (Friedrich, 1968, p.33). L'auteur s'est plongé dans ses *Essais* pendant près de vingt ans et il les a d'abord publiés à son compte avant qu'on ne les publie grâce au succès de la première édition. Au premier abord, l'écriture des *Essais* annonce le « désordre du hasard » (Friedrich, 1968, p.11). Par contre, après plus ample examination, on trouve, selon Nakam, que « [l]es *Essais* découvrent toute la complexité de la matière dont un homme est pétri. Ils font le bilan d'une société et d'une génération entière » (Nakam, 1993, p.450). Ainsi, peut-être cette impression « du hasard » reflète-t-elle la complexité de l'être humain. Une complexité qui est, pour Montaigne, la source de la peur de l'autre et aussi sa solution.

Chaque essai dans le texte aborde un sujet à multiples facettes. De plus, Montaigne revient souvent aux mêmes thèmes dans *Les Essais*, et donc, une même idée peut être traitée plusieurs fois sous différents angles qui parfois se contredisent. Selon Montaigne, l'homme n'est pas statique et les conflits entre les êtres humains représentent cette variabilité d'opinions et ces contradictions que l'homme porte en lui. Selon Friedrich, il n'y a pas un format fixe adopté par l'auteur dans ses *Essais* : « Montaigne n'aborde pas ses sujets avec un dessein délibéré. Il se met à l'écoute, laisse toutes choses, même les plus insignifiantes, venir à lui, et garde cependant la certitude qu'un moment arrive où elles se livrent et s'ordonnent, pourvu que l'on sache attendre » (Friedrich, 1968, p.11). Ainsi, en lisant les *Essais*, on a l'impression d'être en dialogue directement avec l'auteur. De plus, Friedrich décrit le ton des *Essais* comme « un parler tout de qualités plastiques, plein d'ironie, jamais pathétique, exempt de toute phraséologie, le plus souvent familier et détendu, non sans de grandes profondeurs par endroits, mais dénuées de quelque prétention que ce soit » (Friedrich, 1968, p.12). Montaigne s'adresse son essai « De l'institution des enfans » à la noblesse et il est évident que certains de ses exemples ne

s'appliquent pas à la vie d'un homme pauvre de son époque (I, 26, 145). Néanmoins, Montaigne décrit des concepts moraux comme la tolérance et la peur de l'autre qui sont universels.

Montaigne commence ses *Essais* par une notice « Au lecteur ». Il écrit : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée » (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.3). Ainsi souligne-t-il l'aspect personnel du texte et essaye-t-il de rassurer ses lecteurs : il ne veut pas imposer ses opinions sur eux. Son but envers ses lecteurs semble être plus subtil. L'auteur essaye de donner une autre perspective du monde afin de les encourager à questionner leurs propres préjugés. Le style des *Essais* est décrit par Richard Scholar comme construit par des techniques littéraires comme la rhétorique qui transcende les confins de son époque pour créer son propre style littéraire (Scholar, 2010, p.6). De plus, le style de Montaigne reflète la polyvalence du texte : « [it refuses] to submit to the crystallizations of doctrine, its determination to remain on the move in the search for an elusive truth » (Scholar, 2010, p.6). C'est cette quête pour la vérité qui justifie l'importance de poser beaucoup de questions. Marie de Gournay dit que les *Essais* est une « œuvre non à guster, mais à digérer, et chylier, le dernier livre qu'on doit prendre, et le dernier qu'on doit quicter » (Scholar, 2010, p.6-7). Ainsi, on voit que l'éducation n'est jamais terminée et on peut continuer à apprendre toute sa vie. De plus, ce qui rend ses mots plus accessibles aux lecteurs est la façon dont Montaigne nous encourage à nous poser des questions et à trouver nos propres réponses (Scholar, 2010, p.6).

Malgré le succès des *Essais*, même aujourd'hui, il y a plusieurs controverses autour des différentes éditions des *Essais*. Montaigne a écrit les deux premiers livres des *Essais* en 1580. En 1588, il a publié le troisième livre et il a fait des ajouts aux deux premiers livres. Montaigne a aussi fait d'autres ajouts sur un exemplaire du livre publié en 1588, mais il est mort avant la

publication. Ce texte des *Essais* est nommé l'exemplaire de Bordeaux. Ensuite en 1595, Marie de Gournay et Pierre de Brach ont publié une autre édition des *Essais*. Aujourd'hui encore, il y a un débat au sujet de l'authenticité des deux éditions, celle de Marie de Gournay et l'exemplaire de Bordeaux (Scholar, 2010, p.3-4). Pour cette analyse, on utilise l'Édition Villey-Saulnier qui est fondée sur l'exemplaire de Bordeaux (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.xxii). Pendant sa vie, Montaigne n'a jamais arrêté de réviser ses *Essais* et de plus, il dit ne pas avoir corrigé ses pensées : « je ne corrige point mes premières imaginations par les secondes » (II, 37, 758, A). Pourtant, à partir de l'exemplaire de Bordeaux, on peut remarquer non seulement des ajouts, mais aussi des corrections, des ratures, et des pensées remaniées. Donc, dans l'édition de Pierre Villey, ces changements sont indiqués par les couches A, B, et C qui correspondent aux suivantes : la couche « A » (l'édition de 1580), la couche « B » (l'édition de 1588, composée du troisième livre et des additions aux deux premiers livres) ainsi que la couche « C » (qui correspond aux annotations de l'exemplaire de Bordeaux) (Bénévent, 2008, p.258). En suivant les différentes couches, on peut suivre les pensées de Montaigne durant les deux dernières décennies. Richard Scholar affirme que les *Essais* sont une forme d'art qui a servi de fondation pour les libres penseurs. Le produit est le témoignage d'un être humain qui transcende des siècles (Scholar, 2010, p.13).

Les Essais : une image de plusieurs vies

Montaigne a posé beaucoup de questions pendant sa vie, et de plus, il a encouragé ses lecteurs à faire la même chose. Souvent, il ne propose pas une seule réponse, et ainsi, il nous montre l'importance de prendre en considération nos propres expériences. Il a décrit sa vie par ses essais, et donc on peut voir ses pensées au fil du temps. Si les *Essais* nous livrent les

expériences ou les pensées d'un homme d'une autre époque, le type de problèmes qu'il aborde persiste encore aujourd'hui. Montaigne est mort le 13 septembre 1592, chez lui, d'une infection de la gorge (Scholar, 2010, p.3). Néanmoins, ses mots continuent de résonner en nous encore aujourd'hui, au point où on les relit toujours.

CHAPITRE III LA TOLÉRANCE

La tolérance : un concept qui transcende les siècles

Montaigne était décrit par ses amis ou par ses lecteurs à venir comme un homme tolérant, par exemple, Mme de Lafayette a dit qu'il était quelqu'un qu'on aimerait avoir comme voisin (Fontana, 2008, p.2). Dans ses *Essais*, il écrit sur la tolérance surtout à partir d'exemples d'intolérance. La vie personnelle de l'auteur reflète le contexte religieux de son époque parce qu'il a vécu les conséquences des conflits religieux même dans sa propre famille car certains membres de sa famille avaient adhéré à la religion protestante (Popkin, 2003, p.44-45; Friedrich, 1968, p.18). En ce sens, puisque le protestantisme était assez répandu dans la région de Bordeaux, Montaigne était sensible aux deux pratiques, pour ainsi devenir une force neutre entre le catholicisme et le protestantisme. On le décrit comme un apôtre de la tolérance (Popkin, 2003, p.47). Pour accéder à un état de tolérance selon le penseur, il faut renoncer à ses préjugés, ce qui a pour but de diminuer l'intolérance à l'égard de l'Autre. De ce fait, il est important d'avoir une connaissance du concept de tolérance pour pouvoir l'étudier plus attentivement à partir des *Essais* de Montaigne.

Le concept de tolérance n'a jamais connu une seule définition cohérente. De ce fait, il est

difficile à analyser en tant que discours moral ou politique parce que c'est un concept instable et polymorphe (Brown, 2006, p.3). Cependant, l'histoire nous montre que la tolérance est avant tout utilisée comme discours moral et politique, tout particulièrement à l'époque de Montaigne (Fontana, 2008, p.69). Son adaptabilité selon les différents contextes est ce qui donne sa richesse au concept. Plus particulièrement, on peut en déduire qu'il y a deux types de tolérance : celle qui constitue une éthique personnelle et celle qui constitue un discours politique (Brown, 2006, p.13). La tolérance liée à l'éthique personnelle se retrouve dans le contexte des événements quotidiens. Par exemple, on peut tolérer le froid pendant l'hiver, malgré le fait que cela soit gênant, et c'est peut-être mieux de ne pas lutter contre parce que cela n'a pas de conséquences immédiatement négatives sur le monde. De plus, la tolérance peut être un moyen d'enrichir la communauté par la reconnaissance de la diversité des opinions et des coutumes. Par contre, il y a encore un sens négatif associé à la tolérance, et qu'il ne faut pas négliger encore aujourd'hui. Dans un discours politique, on reconnaît, sous les auspices du droit, que certaines opinions religieuses sont seulement tolérées sans vraiment être respectées sur un même pied d'égalité. Ainsi, l'appel à la tolérance marginalise ce qui constitue l'autre, et ceci, en ce sens, s'oppose à la pensée montaignienne qui cherche à accepter et intégrer l'autre et la différence sur un même pied d'égalité (Brown, 2006, p.14). Aussi, la critique Biancamaria Fontana souligne que cette utilisation politique de la tolérance se manifeste comme outil qui écrase l'autre : « [tolerance is] the impotence and ineptitude of the political power...a malignant strategy aiming at the destruction of all religious confessions » (Fontana, 2008, p.83). De ce fait, la tolérance est considérée comme un faux-semblant qui peut avoir des conséquences destructrices (Fontana, 2008, p.82).

La tolérance : un concept de la différence

Le concept de tolérance est fondé sur celui de la différence, et on peut difficilement dépendre de la tolérance pour créer un environnement d'égalité (Brown, 2006, p.35-36). En d'autres termes, la tolérance a surtout le pouvoir de créer des divisions entre les gens. Par exemple, depuis l'enfance, on nous enseigne qu'il faut tolérer ce qui est différent. Si la finalité est de limiter les conflits, on nous dit de tolérer au-delà de ce qu'on ne comprend pas (Brown, 2006, p.45). Souvent, en jugeant l'autre selon leurs différences, on s'aligne dans un camp spécifique et c'est difficile de se désengager de la communauté : « Voilà comment il se faut garder de s'attacher aux opinions vulgaires, et les faut juger par la voye de la raison, non par la voix commune » (I, 31, 202, A). La cruauté et l'intolérance font souvent partie de la voix commune qui encourage la peur de l'autre. De ce fait, on voit que la tolérance peut créer des frontières entre les êtres humains (Brown, 2006, p.29). C'est par l'éducation que l'on peut enseigner la tolérance aux enfants même si la culture assigne à chacun sa place dans l'échelle sociale en insistant sur des caractéristiques superficielles qui déterminent l'individu d'un groupe social donné par opposition aux groupes qui s'en distinguent (Brown, 2006, p.43). Par exemple, Montaigne admet que souvent l'argent décide du type d'éducation que l'on reçoit : « notamment aux personnes élevées en tel degré de fortune » (I, 26, 149, A). De plus, le concept de tolérance souligne les différences entre les êtres humains et conséquemment, les distinctions provoquent des inégalités. Ce cercle vicieux se renforce toujours un peu plus (Brown, 2006, p.47).

L'utilisation du discours de la tolérance comme discours de pouvoir par le gouvernement encourage la mise en place d'un discours où les différences sont accentuées et deviennent néfastes au sein d'une communauté ou d'un pays (Brown, 2006, p.25). Devrions-nous en déduire que cette forme de gouvernance propage le pouvoir en termes de tolérance ? Il faut noter que

l'utilisation du concept de tolérance varie entre les pays et les régions géographiques. Néanmoins, il y a une tendance de la part des gouvernements à diffuser un discours politique fondé sur la tolérance à travers les institutions de l'État (Brown, 2006, p.4). Montaigne nous montre au contraire que la diversité d'opinions ou de croyances est bénéfique : « Tant d'humeurs, de sectes, de jugemens, d'opinions, de loix et de coutumes nous apprennent à juger sainement » (I, 26, 158, A). Cependant, Brown affirme que la tolérance est un outil qui renforce l'inégalité de la hiérarchie sociale : « tolerance nevertheless produces and positions subjects, orchestrates meanings and practices of identity, marks bodies, and conditions political subjectivities » (Brown, 2006, p.4). De ce fait, le discours de tolérance est à considérer dans toute sa puissance parce que c'est la tolérance qui produit la différence.

La tolérance et les mesures de tolérance

Les édits à l'époque de Montaigne étaient fondés sur le concept de tolérance comme discours de pouvoir du gouvernement, mais le but final était plutôt de préserver une paix civile et non pas de nécessairement trouver des solutions durables. De ce fait, on voit que les édits de tolérance n'ont pas réussi à résoudre le problème (Fontana, 2008, p.69). De plus, les édits eux-mêmes ont créé des tensions que l'être humain n'a pas pu ignorer (Fontana, 2008, p.75). Pour cette raison, Montaigne s'est concentré sur les limites du pouvoir gouvernemental, et dès lors, il a essayé d'utiliser la tolérance comme un outil politique afin de mettre en place une paix durable (Fontana, 2008, p.84). De plus, pour que la paix puisse durer, Montaigne insiste sur l'importance de l'éducation afin de montrer à ses contemporains comment la tolérance peut aider à diminuer la peur de l'autre : « L'estomac n'a pas fait son operation, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à cuire » (I, 26, 151, A). L'éducation comme l'estomac est utile

pour « changer » nos pensées. Montaigne nous montre qu'il ne faut pas avoir peur des changements de nos pensées, car il faut évoluer afin de survivre. L'auteur fait des liens entre l'éducation et la nourriture, et souligne le fait qu'elles nourrissent l'estomac et l'esprit. L'être humain ne peut profiter pleinement de la vie sans nourriture ou sans une éducation complète.

L'être humain est simultanément capable de tolérance et d'intolérance. Souvent, l'homme considère quelqu'un qu'il ne comprend pas comme son ennemi. En d'autres termes, quand on ne connaît pas l'histoire d'une personne, on hésite à lui faire confiance (Brown, 2006, p.1). Montaigne écrit : « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage » (I, 31, 205, A). La tolérance est utilisée comme mécanisme de survie quand l'être humain se retrouve face à l'Autre (Brown, 2006, p.28). La tolérance s'immisce dans la société qui ne peut vivre sans elle car le concept de tolérance s'intègre en termes politiques dans un rapport avec le pouvoir, et, en raison de ses conséquences néfastes, il est nécessaire de ne pas ignorer ce concept. La tolérance a la capacité de faciliter l'accès à la liberté, mais la tolérance peut également nuire à cette liberté (Brown, 2006, p.9-11). Les édits de tolérance durant les guerres de religion en France n'ont ainsi pas toujours eu des résultats positifs. Par exemple, *l'Edit de janvier*, en 1562, stipule que les protestants ont la liberté de leurs pratiques religieuses, mais seulement en privée et en dehors des villages (Fontana, 2008, p.67).

La tolérance : un concept avec plusieurs fonctions

En examinant l'étymologie du mot tolérance, on peut mieux comprendre sa fonction comme éthique personnelle et discours politique. Le mot tolérance vient du latin *tolerare*, ce qui veut dire : « Disposition de ceux qui supportent patiemment des opinions opposées aux leurs » (Littré, 1874, p.2243; Brown, 2006, p.25). De plus, selon Brown, on peut envisager le concept de

la tolérance comme un terme politique et éthique en utilisant l'*Oxford English Dictionary*: « (1) “the action of practice of *enduring* pain or hardship”; (2) “the action of *allowing*; license, permission granted by authority”, and (3) “the *disposition to be patient with or indulgent to the opinions or practices of others; freedom from bigotry...in judging the conduct of others; forbearance; catholicity of spirit*” » (Brown, 2006, p.25-26). Selon cette définition, on voit que la tolérance est liée au pouvoir mais le lien est souvent caché (Brown, 2006, p.26). L'homme est celui qui tolère et simultanément celui qui est toléré. Donc, il faut comprendre comment la tolérance prend source dans les connaissances des hommes (Levine, 1999, p.53). De ce fait, puisque l'homme ne peut atteindre la vérité, Montaigne affirme que l'être humain doit être conscient de ses préjugés et de sa présomption, c'est-à-dire cette tendance à croire qu'il détient la vérité quand, en réalité, c'est la vanité qui parle (Levine, 1999, p.61). Selon Montaigne, personne n'est parfait et ce n'est qu'en admettant nos propres fautes que l'on peut devenir plus tolérants à l'égard des autres : « Reprendre en autrui mes propres fautes ne me semble non plus incompatible que de reprendre, comme je fay souvent, celles d'autrui en moy » (I, 26, 147, C). En fait, cette introspection chez Montaigne, cette étude de soi, mène à la question moderne de la tolérance. Alan Levine y voit une progression en trois étapes : premièrement, à partir du scepticisme, Montaigne montre que l'on peut sortir de nos préjugés et questionner nos habitudes qui normalement nous mènent à l'intolérance ; deuxièmement, Montaigne affirme que l'on doit avoir conscience de la faillibilité de nos opinions afin de tolérer les opinions des autres ; et enfin, il dit qu'on devient plus sereins, donc moins méchants envers les autres, si on s'engage dans une exploration de soi (Levine, 1999, p.65).

De ce fait, Montaigne admet les conséquences néfastes de la tolérance, en même temps qu'il trouve de l'espoir dans le concept de tolérance parce qu'on a la capacité d'utiliser la

tolérance dans un but positif. Il est aussi intéressant de voir que pour Montaigne, la pensée tolérante prend origine dans la cruauté et l'intolérance, à l'exemple de la cruauté des Européens de son temps, comme il l'expose aux chapitres « Des cannibales » et « Des cochés » (I, 31, 202; III, 6, 898). Montaigne critique l'utilisation de la torture par ses contemporains comme un acte odieux et intolérant :

Je ne suis pas marry que nous remerquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais ouy bien dequoy, jugeans bien de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à deschirer, par tourmens et par geénes, un corps encore plein de sentiment, le faire rostir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons, non seulement leu, mais veu de fresche memoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens, et, qui pis est, sous pretexte de pieté et de religion), que de le rostir et manger apres qu'il est trespasé (I, 31, 209, A).

Ici, Montaigne nous montre que les cannibales du Brésil sont moins barbares que les hommes en Europe qui torturent leur ennemi avant de le tuer. En utilisant l'exemple des cannibales du Brésil, Montaigne suggère que les vrais barbares sont plutôt les Européens. De plus, il critique que la religion ne devienne pour l'homme qu'une excuse de sa propre cruauté en disant que les actes intolérants sont fait « sous pretexte de pieté et de religion ». L'auteur dit qu'on est aveugle face à notre barbarie. Néanmoins, il espère que l'homme peut devenir plus tolérant à l'égard des autres : « Mes conceptions et mon jugement ne marche qu'à tastons, chancelant, bronchant et chopant ; et, quand je suis allé le plus avant que je puis, si ne me suis-je aucunement satisfait : je voy encore du païs au delà, mais d'une veuë trouble et en nuage, que je ne puis desmeler » (I, 26, 146, A). Le « nuage » peut être effacé pour y trouver nos penchants, et même s'il dit que c'est en regardant en nous-même qu'on trouve une réponse, il est bien évident que la connaissance de soi est une chose, pour l'auteur, qui lui échappe tout autant que la vérité : « Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme especes soubz un genre, c'est le miroüer où il nous faut regarder pour nous connoistre de bon biais » (I, 26, 157, A). Le mot « biais » suggère

que la situation n'est pas statique, que l'homme doit trouver le bon angle, la bonne perspective pour se sortir de la confusion et vaincre ses préjugés.

Une vision d'ouverture

D'après le contexte des guerres de religion, la vision tolérante de Montaigne pourrait être définie essentiellement comme une attitude d'ouverture vers l'Autre, qui impliquerait l'acceptation des opinions d'autrui, même si elles diffèrent des nôtres. En pratique, il est possible que la tolérance ne soit pas la solution pour combattre les tensions dans la société. La tolérance règle seulement les problèmes en surface et elle ne constitue pas une solution profondément efficace. Au moment où il écrit ses *Essais*, le conflit religieux correspond simultanément à une crise politique qui est à la recherche de nouveaux compromis, de principes politiques conciliateurs entre les sujets d'une même nation : « tolerance as a political principle...[was] a product of the bloody early modern religious wars that initiated the prising apart of political and religious authority and the carving out of a space of individual autonomy from both » (Brown, 2006, p.9). De ce fait, on peut trouver un discours de tolérance dans les *Essais*, car Montaigne encourage cette individualité, cette autonomie à l'égard du politico-religieux.

CHAPITRE IV LE SCEPTICISME

Comment le scepticisme peut-il conduire à la tolérance ?

Montaigne est un penseur très important en ce qui concerne la question du scepticisme des modernes par opposition à celui des Anciens dont il s'inspire. Il a vu l'importance et l'applicabilité du doute pyrrhonien, qui consiste en la suspension totale du jugement, durant les guerres de religion à son époque (Popkin, 2003, p.44; Levine, 1999, p.55). Afin de trouver des liens entre le scepticisme et la vie quotidienne, les *Essais* montrent l'importance de se rendre compte de nos propres pensées. Le scepticisme nous donne les moyens d'être moins dogmatiques pour éviter avant tout d'imposer nos propres opinions aux autres. Ce qu'il décrit est un état similaire à celui de la tolérance où on est plus ouvert aux autres, ce qui diminue le recours à violence. Le scepticisme devient l'outil qui nous permet d'avoir un esprit plus ouvert, et cette philosophie est omniprésente dans les *Essais*, particulièrement dans l'« Apologie de Raimond Sebond » où il confronte les préjugés de l'homme par le relativisme des opinions, des coutumes et des croyances (II, 12, 436).

L'histoire du scepticisme

Le scepticisme est né en Grèce antique. Ce concept était simplement un point de vue philosophique qui a plus tard permis le développement du doute dans diverses croyances religieuses. La philosophie du scepticisme s'est développée en deux écoles de pensée. La première est le scepticisme académique qui dit qu'il est impossible d'avoir de la connaissance. Les partisans de cette école affirment que les sources de nos opinions sont souvent peu fiables à cause de nos sens. Ainsi, ils disent que rien dans la vie ne peut être certain. La deuxième est le scepticisme pyrrhonien qui affirme qu'il faut être prudent parce qu'il y a un manque de preuves pour affirmer l'existence de la connaissance. Ainsi, les partisans de ce type de scepticisme pensaient que c'était une façon de vaincre le dogmatisme. Selon eux, un homme devrait vivre dans la société sans formuler de jugement sur ce qui l'entoure (Popkin, 2003, p.xvii-xix). Les deux formes de scepticisme ne disent pas que l'homme ne doit pas accepter des croyances, mais seulement qu'il faut rester prudent (Popkin, 2003, p.xxi).

Contexte historique du scepticisme

À l'époque de Montaigne, le scepticisme a gagné de la puissance comme renouveau du mouvement philosophique (Popkin, 2003, p.35). L'auteur s'est intéressé aux concepts mis en avant par les pyrrhoniens et les académiques. De plus, il a trouvé des liens entre les tensions religieuses de son temps et les arguments du scepticisme, particulièrement ceux des pyrrhoniens. Popkin dit que la vie de Montaigne était un microcosme de tensions religieuses en France parce que les membres de sa propre famille adhéraient aux différentes religions (Popkin, 2003, p.44-45). Dans ses *Essais*, l'auteur insiste sur l'importance de l'introspection, puisque c'est sur la base

de nos croyances qu'on juge les autres, comme lorsque, face aux usages, nous « jugeons mieux par nous mêmes » ce qui nous est utile (II, 12, 457, A). Ainsi, il souligne l'importance du scepticisme pour résoudre les conflits en général.

Le scepticisme nous permet de faire un pas en arrière pour mieux questionner l'origine de nos pensées. En sondant nos propres préjugés, on voit que l'individu peut jouer un rôle sans choisir un parti à tout prix. La réconciliation se doit de commencer par l'individu qui se maintient à l'écart des fractions. Si l'homme peut se rendre compte qu'en cette période de divisions, il s'éloigne de la Vérité en raison de la multiplicité des opinions, qu'il prenne la parole pour guider la société.

Montaigne et sa propre forme de scepticisme

Le scepticisme est décrit de la façon suivante : « Scepticism is used to dismiss other forms of intellectual searching for ultimate truth, since one has the truth » (Popkin, 2003, p.25). C'est comme penseur de la Renaissance que Montaigne ravive le scepticisme, particulièrement avec ses *Essais* où il traite du problème de la connaissance. Le contexte de la fin du XVI^e siècle est aussi primordial, car l'auteur est exposé aux arguments religieux des deux camps. En reprenant le concept sceptique selon lequel l'homme ne saisit que les apparences du monde, Montaigne considère le monde comme un théâtre où les apparences sont parfois trompeuses : « Le caméléon prend la couleur du lieu où il est assis ; mais le poulpe se donne luy-mesme la couleur qu'il luy plaist, selon les occasions, pour se cacher de ce qu'il craint et attraper ce qu'il cherche : au caméléon, c'est changement de passion ; mais au poulpe, c'est changement d'action » (II, 12, 469, A). Ainsi, l'homme se transforme pour s'adapter à son environnement, comme il lui est aussi facile de s'y perdre face à la multiplicité des interprétations.

D'un autre côté, les *Essais* reflètent cette quête pour la vérité grâce à un examen de conscience constant. Les mots de Montaigne montrent comment nos pensées peuvent changer à travers nos expériences. Il décrit la vie comme une aventure qui peut nous instruire par sa multiplicité d'expériences : « Je ne vise icy qu'à découvrir moy mesmes, qui seray par adventure autre demain, si nouveau apprentissage me change » (I, 26, 148, A). Le mouvement de sa pensée permet d'associer l'essai au scepticisme, et le processus montaignien même de l'écriture devient indissociable de la philosophie sceptique moderne : « [t]hrough Montaigne, Renaissance scepticism became crucial in the formation of modern philosophy » (Popkin, 2003, p.43). Les thèmes du mouvement et de l'évolution sont présents dans l'écriture des *Essais* parce qu'il n'a jamais cessé de les revoir jusqu'à la fin de sa vie. L'essai comme la philosophie est une quête de la vérité qui par principe « a tant de visages et de variété, et a tant dict, que tous nos songes et resveries s'y trouvent » (II, 12, 546, B). Le pluralisme des philosophies nous montre qu'il ne faut pas seulement souscrire à une idée. L'homme ne peut pas trouver une réponse définitive à toutes les questions qui existent dans le monde, mais le processus qui consiste à examiner nos idées préconçues nous rapproche d'une vérité évasive. Ce processus peut être infini et surtout le favorise l'expérience et la conscience de l'opinion non-dogmatique parce que l'expérience reflète les avis d'un homme toujours changeant. Il faut noter que Montaigne n'est pas un pyrrhonien parce qu'il ne renonce pas à tout jugement, mais il adopte les concepts pyrrhoniens afin de soutenir ses propres arguments (Levine, 1999, p.55-56). À travers le texte, Montaigne montre qu'il est ouvert aux opinions de Sebond, mais n'hésite pas à les critiquer à partir de ses propres expériences (Popkin, 2003, p.47). Le scepticisme permet donc à Montaigne de montrer, à partir de la théologie naturelle de Sebond, que la religion catholique tient avant tout de la coutume, et ainsi, que le plus souvent nos opinions nourrissent nos préjugés.

L'importance de ne pas suivre les autres aveuglements

Montaigne exprime l'importance d'avoir nos propres expériences, en soulignant la possibilité d'accéder à une vision tolérante de l'autre à travers le scepticisme (Bénévent, 2008, p.258). Ainsi, il propose à chacun de ne pas obéir aux autres aveuglement et de ne pas prendre ses opinions pour des vérités. Selon Montaigne, notre vanité risque de nous aveugler : « Mais il fait mettre aux pieds cette sote vanité, et secouer vivement et hardiment les fondements ridicules sur quoy ces fausses opinions se bastissent » (II, 12, 490, A). Il veut que son lecteur se libère de la tyrannie des groupes et des idéologies.

Il conseille de prendre en compte nos propres préjugés souvent culturels. L'auteur les expose essentiellement au chapitre de l'« Apologie de Raimond Sebond » quand il compare les hommes et les animaux (Popkin, 2003, p.48). Il nous rappelle qu'on est aussi des animaux : « [r]emerquons, au demeurant, que nous sommes le seul animal duquel le défaut offence nos propres compagnons » (II, 12, 484, A). Il souligne le fait que nos préjugés nous aveuglent à la différence d'autrui « duquel défaut offence ». Il rabaisse encore la vanité de l'homme le présentant comme « [I]a plus calamiteuse et fraile de toutes les creatures [...] et quant et quant la plus orgueilleuse » (II, 12, 452, A). L'orgueil de l'homme l'aveugle et le rend plus intolérant. Il affirme que les actes violents des hommes les rendent plus barbares que les animaux qui sont souvent décrits comme sauvages par les hommes. Peut-être cette comparaison est-elle frappante pour les êtres humains parce que cela nous met en-dessous des animaux dans une hiérarchie naturelle qui longtemps avait placé l'homme au-dessus de ceux-ci comme chez Sebond pour qui la nature a été créée par Dieu pour servir l'homme. De plus, l'auteur décrit des comparaisons entre les connaissances des animaux et des hommes : « de maniere que leur stupidité brutale surpasse en toutes commoditez tout ce que peut nostre divine intelligence » (II, 12, 455, A). Par

cette opposition ironique entre leur « stupidité brutale » qui surpasse de leurs facultés (commodités) « notre divine intelligence », il montre que notre religion ne nous rend pas meilleurs que les autres, loin de là.

En utilisant l'exemple d'un aveugle, l'auteur nous montre qu'il existe une vraie difficulté à faire voir à quelqu'un que leurs idées sont des préjugés : « Il est impossible de faire concevoir à un homme naturellement aveugle qu'il n'y void pas [...] nous ne devons prendre aucune assurance de ce que nostre ame est contente et satisfaite de ceux que nous avons, veu qu'elle n'a pas dequoy sentir en cela sa maladie et son imperfection, si elle y est » (II, 12, 589, A). Popkin affirme que Montaigne pense qu'on ne peut jamais être certain de la vérité. Il y a toujours de nouvelles découvertes et ainsi, nos connaissances changent et progressent (Popkin, 2003, p.53). Selon Montaigne, « [l]es yeux humains ne peuvent apercevoir les choses que par les formes de leur cognoissance » (II, 12, 535, B). Il est vrai que cette idée peut nous déstabiliser. C'est en ce sens que le scepticisme sert, car il affirme qu'il vaut mieux tout questionner que de trouver une réponse et suivre les pensées des autres aveuglément.

L'humilité de l'homme

Dans le contexte du relativisme culturel dans « Des Cannibales », Montaigne utilise les deux hommes du Brésil pour montrer par inversion que les vrais barbares sont les Européens. On voit que les Européens ne savent pas reconnaître les Brésiliens. Selon Montaigne, les préjugés incitent à la méconnaissance et il montre cela en décrivant la vie de ces Indiens : « je trouve [...] qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage » (I, 31, 205, A). Cette description subtile répond aux préjugés non favorables auxquels sont soumis les étrangers. Le mot « usage » évoque

des habitudes qui, selon Montaigne, sont la base de la perpétuation des préjugés (I, 31, 205, A). L'auteur souligne l'importance d'être plus humble parce que nos préjugés peuvent certainement nous conduire vers une fausse conclusion au sujet de l'autre.

Le scepticisme lui permet d'admettre que l'être humain n'est pas un être vraiment statique (Fontana, 2008, p.13). De ce fait, il nous montre qu'on peut changer d'avis parce que, selon le scepticisme, nos opinions et nos habitudes n'ont pas un fondement stable (Levine, 1999, p.52). De plus, il dit que tout le monde peut suivre des pratiques religieuses différentes : « Tout cela, c'est un signe tres-evident que nous ne recevons nostre religion qu'à nostre façon et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent » (II, 12, 445, A). Il suggère que l'habitude n'est pas fiable, comme les opinions des Européens dans « Des Cannibales ». Les fondations de nos opinions peuvent renforcer nos habitudes et de ce fait, à travers le scepticisme, le philosophe exprime que pour être plus tolérant, la manière de concevoir nos opinions et les habitudes pour des vérités doit changer. De plus, l'auteur nous montre comment la religion peut nous manipuler : « les enfans et les vieillars se trouvent plus susceptibles de religion, comme si elle naissoit et tiroit son credit de nostre imbecillité » (II, 12, 446, B). Montaigne affirme qu'il faut admettre notre propre ignorance afin de surmonter notre peur de l'autre : « [he] attacks human opinions and cultures not only in the pursuit of truth but also to overcome the anxiety and cruelty they provoke » (Levine, 1999, p.52; Popkin, 2003, p.51). Dans « Des Cannibales », l'auteur montre comment nos idées préconçues peuvent mener chacun à la cruauté, ainsi pour combattre cette cruauté, il décrit la nation du Brésil d'une façon fort positive : « il est rare d'y voir un homme malade » (I, 31, 207, A). Il montre qu'il ne faut pas avoir peur des cannibales du Brésil, parce qu'eux aussi sont des hommes. De plus, si l'on admet

que nos opinions sont fondées sur l'ignorance, on peut être plus tolérant à l'égard des pensées des autres (Levine, 1999, p.65).

L'homme prudent et l'ignorance de l'homme

Popkin dit que l'essai de l'« Apologie de Raimond Sebond » montre un auteur aux multiples perspectives (Popkin, 2003, p.47). Selon ce critique, Montaigne utilise ses lectures philosophiques pour justifier ses doutes (Popkin, 2003, p.55). Il montre, à travers son « Apologie », que c'est en reconnaissant la difficulté d'atteindre une vérité qu'on diminue nos préjugés. Par exemple, l'auteur affirme qu'il faut rester prudent parce qu'il est facile d'être dupe de ce qu'on pense être la vérité : « La veuë de nostre jugement se rapporte à la verité, comme faict l'œil du chat-huant à la splendeur du Soleil, ainsi que dit Aristote. Par où le scaurions nous mieux convaincre que par si grossiers aveuglements en une si apparente lumiere ? » (II, 12, 552, A). La lumière représente la vérité aveuglante quand elle est acceptée comme telle. L'argument pyrrhonien y est décrit comme une théorie à plusieurs facettes, qui montre avant tout que la pensée est susceptible de varier selon les différentes expériences de sa vie, et ainsi, chacun a la capacité de changer d'avis (Popkin, 2003, p.53). L'essayiste est l'exemple de quelqu'un qui a changé d'avis toute sa vie, et la preuve et le résultat sont les *Essais*.

Le scepticisme et les étapes vers la reconnaissance de l'autre

À cette époque, la religion et la politique étaient liées, donc pour résoudre les conflits religieux, il fallait une solution qui pouvait apaiser les deux. Montaigne semble trouver la réponse dans l'homme : « This image of the human good underlines his call for tolerant and

moderate political institutions » (Levine, 1999, p.54). La religion était un moyen d'unir le pays en même temps qu'une force qui pouvait le diviser complètement et irrémédiablement. Donc, Montaigne a insisté sur l'importance d'une institution religieuse traditionnellement admise comme religion officielle de l'État, en particulier parce que les différentes religions peuvent diviser une société : « Les subjects ont divers lustres et diverses considerations : c'est de là que s'engendre principalement la diversité d'opinions. Une nation regarde un subject par un visage, et s'arreste à celui là ; l'autre, par un autre » (II, 12, 581, A). Cependant, l'auteur nous montre aussi que la religion est susceptible aux caprices des hommes et donc, des facteurs comme la géographie peuvent radicalement changer le sens d'une religion. Ainsi, il insiste aussi sur la malléabilité de la religion qui la rend plus susceptible d'être un pion dans les mains des hommes (Popkin, 2003, p.48).

Montaigne lie la tolérance d'un individu à la possibilité de renforcer la stabilité des institutions politiques. Il s'agit de créer une institution politique plus modérée. Pendant sa vie, il a essayé d'utiliser le scepticisme dans la vie politique afin de trouver des solutions aux conflits religieux. Ainsi, le scepticisme et la tolérance se retrouvent dans *Les Essais* de Montaigne. Fontana dit que le scepticisme permet à Montaigne, et aux autres humains de se débarrasser de leurs idées préconçues et donc, l'homme devient plus sensible à la tolérance (Fontana, 2008, p.12). Malgré le fait qu'il suggère que tout le monde trouvera un chemin différent vers la tolérance, c'est le scepticisme qui permet d'accepter ces différences.

Ainsi, Montaigne souligne l'importance d'être conscient de soi afin d'accéder à un état de tolérance : « La plus calamiteuse et fraile de toutes les creatures, c'est l'homme, et quant et quant la plus orgueilleuse » (II, 12, 452, A). Il affirme le concept de tolérance comme un outil politique

qui vient du scepticisme (Levine, 1999, p.51). Levine trouve les racines du scepticisme de Montaigne dans un environnement de modération:

The nature of Montaigne's skepticism is thus clear : a wise individual will be fully aware of his ignorance of all transcendent matters (i.e., he will not be a fidiest or a dogmatist) and understand what can be known (i.e., not a Pyrrhonist) while appreciating its merely phenomenological status (Levine, 1999, p.60).

Selon Montaigne, le scepticisme et la tolérance sont intrinsèquement liés car il faut apprécier sa propre ignorance au regard de tout principe transcendant comme la question religieuse : « il semble que tout le dogmatisme arrive, par qui il ne nous est pas permis d'ignorer ce que nous ignorons » (II, 12, 504, C). Ainsi, l'auteur nous montre l'importance de ne pas ignorer notre ignorance parce que cela peut conduire à l'intolérance. Les opinions, les coutumes et les habitudes sont seulement des constructions de l'être humain (Levine, 1999, p.68). De ce fait, le scepticisme conduit à la tolérance parce qu'il rend l'esprit plus ouvert et simultanément plus conscient de notre propre ignorance.

CHAPITRE V L'ÉDUCATION

L'éducation et la lutte contre « la peur de l'autre »

À partir des *Essais*, Montaigne suggère que l'éducation peut jouer deux rôles antithétiques : elle peut créer « la peur de l'autre » comme elle peut être un moyen de la combattre. Or, dans « De l'institution des enfans », il décrit l'éducation comme un apprentissage pour avant tout combattre « la peur de l'autre » (I, 26, 145). Il souligne l'importance d'une éducation qui met l'emphase sur le jugement aux dépens des préjugés. Ainsi aborde-t-il le concept de « la peur de l'autre » en affirmant la possibilité d'utiliser l'éducation comme un outil pour combattre cette peur et l'intolérance.

Le système scolaire de l'époque de Montaigne

Selon Villey, l'essai intitulé « De l'institution des enfans » a été publié dans l'édition des *Essais* de 1580, et aurait été écrit vers la fin de 1579 ou au début de 1580 (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.145). Montaigne critique le système scolaire de son époque, particulièrement parce qu'il croyait que l'esprit des enfants était gêné par les formes de discipline qui leur étaient imposées (Porteau, 1935, p.17). Afin de mieux concevoir les critiques de Montaigne, il faut

revoir le système scolaire à cette époque. Les arts mécaniques et les arts libéraux étaient les deux champs d'éducation. D'une part, les arts mécaniques étaient les « sciences appliquées » comme « l'art de la guerre » qui produisaient des étudiants prêts pour une profession (Porteau, 1935, p.18). D'autre part, les arts libéraux, ou « sciences spéculatives », étaient enseignés dans les écoles et les universités. Par ailleurs, les arts libéraux étaient répartis en deux groupes : 1) la rhétorique, la grammaire, et la dialectique ; 2) la géométrie, l'arithmétique, la musique, et l'astronomie. Il y avait une hiérarchie dans les arts libéraux qui désignait la rhétorique, la dialectique, et la grammaire « moins nobles que les autres » (Porteau, 1935, p.19-20). Néanmoins, il faut savoir lire et écrire avant de produire des résultats extraordinaires dans des sujets tels que l'astronomie (Porteau, 1935, p.23). Chaque étape de l'éducation prépare les étudiants pour le prochain niveau dans la suite des connaissances (Porteau, 1935, p.27).

Le latin était souvent la langue d'instruction et comme le dit un critique de Montaigne, c'était « [u]ne des caractéristiques de la discipline collégiale » (Porteau, 1935, p.27). Mais les enfants devaient maîtriser leur langue maternelle et le latin (Porteau, 1935, p.30). La maîtrise des langues à cette époque était considérée comme « un avantage considérable » (Porteau, 1935, p.33). Néanmoins, l'opinion publique a souvent questionné l'enseignement du latin parce qu'on disait déjà que c'était « une langue défunte » (Porteau, 1935, p.32). Ainsi, les tensions ont monté à tel point que les groupes religieux se sont ralliés des deux côtés de l'argument. L'enseignement en latin concernait plutôt les niveaux supérieures de l'éducation (Porteau, 1935, p.33-35). Les enfants commençaient le collège vers six ans et étudiaient jusqu'à l'âge de quinze ans. Montaigne a étudié au collège de Guyenne à partir de l'âge d'environ six ans et il a fini ses études au collège à l'âge de treize ans (I, 26, 175). Après, les jeunes étaient prêts pour « des études plus libres » (Porteau, 1935, p.40). Donc, à l'âge de vingt ans, ils choisissaient leur

carrière. Essentiellement, de nombreux pédagogues pensaient que le système d'éducation avait besoin d'être réformé (I, 26, 145).

Montaigne dédie son essai « De l'institution des enfans » à la Comtesse de Gurson, Madame Diane de Foix, une amie qui attendait un enfant. L'essai décrit l'éducation nécessaire pour un enfant noble. Selon Villey, l'auteur croyait, que « les nobles en France restaient encore à cette époque très souvent forts ignorants » (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.145). Ainsi, il a utilisé sa propre expérience et son éducation pour formuler ses conseils à Madame Diane de Foix. Il critique le système éducatif en France et en même temps il offre ses recommandations. Ainsi, malgré le fait que l'essai ait été écrit pour Madame Diane de Foix, il est destiné à l'aristocratie de cette époque. Villey ajoute d'ailleurs que, dans l'histoire française, les directives de Montaigne influenceront l'éducation jésuite les siècles qui ont suivi (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.145).

Comment produire une éducation complète

Montaigne part de ses propres expériences pour formuler des suggestions dans le but d'améliorer l'éducation des enfants (I, 26, 145). L'éducation idéale décrite par l'auteur est réalisable parce qu'il est lui-même le produit de ce type d'éducation. Il nous montre qu'il faut constamment réévaluer la base de nos connaissances. Au chapitre « De l'expérience », il dit d'ailleurs : « D'apprendre qu'on a dict ou faict une sottise, ce n'est rien que cela ; il faut apprendre qu'on n'est qu'un sot, instruction bien plus ample et importante » (III, 13, 1074, C). Une étape importante dans ce processus est de reconnaître nos propres bêtises, mais l'auteur affirme aussi qu'il faut d'abord se comprendre et reconnaître la source de nos propres pensées : « Si le monde se plaint de quoy je parle trop de moy, je me plains de quoy il ne pense seulement

pas à soy » (III, 2, 805, C).

L'essai de Montaigne montre non seulement les différentes étapes dans l'éducation des enfants et les matières importantes comme les sciences, mais aussi que celles-ci peuvent jouer un rôle important dans leur épanouissement. De plus, Montaigne offre une réponse à la question suivante : pourquoi une éducation ? Il évoque alors les avantages de l'éducation pour la personne qui la reçoit et pour la société qui en bénéficie. Par exemple, au chapitre sur l'éducation des enfants, il dit : « Tant d'humeurs, de sectes, de jugemens, d'opinions, de loix et de coustumes nous apprennent à juger sainement des nostres, et apprennent nostre jugement à reconnoistre son imperfection et sa naturelle foiblesse : qui n'est pas un legier apprentissage » (I, 26, 158, A). Selon Montaigne, une bonne éducation doit nous apprendre à juger pour nous-même et nous permettre de nous ouvrir à la différence des autres par la reconnaissance de nos imperfections. Il ne dit pas que l'éducation est complètement efficace parce qu'il admet que l'éducation peut créer de l'intolérance si l'on ne questionne pas l'usage pratique que le savoir peut nous apporter : « Sçavoir par cœur n'est pas sçavoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa memoire » (I, 26, 152, C). Ainsi, dans l'essai, il compare comment la tolérance et l'intolérance peuvent être les produits de l'éducation, en reconnaissant qu'on peut atténuer l'intolérance en insistant davantage sur l'action de cultiver un esprit plus ouvert au monde.

Montaigne affirme que l'être humain ne peut rester passif et ne peut supposer que l'éducation conduit toujours à la reconnaissance d'une pratique éthique. Plutôt, il affirme qu'il faut prendre un rôle actif, et souligne le rôle important des parents dans l'éducation de leur enfant. Il cite en exemple son propre père qui a mis en place une forme d'éducation humaniste pour Montaigne. L'auteur le décrit comme « un si bon pere » qui a utilisé des « voie[s] nouvelle[s] » pour instruire son fils (I, 26, 174, A). Néanmoins, son père a finalement suivi

« l'opinion commune » et a envoyé le petit Montaigne au collège (I, 26, 175, A). L'auteur conseille aux parents de laisser leurs enfants trouver des sujets qui les intéressent au lieu de leur imposer des matières : « suivant le precepte de Platon qu'il faut colloquer les enfans non selon les facultez de leur pere, mais selon les facultez de leur ame » (I, 26, 163, C). Il fonde son argumentation sur Platon en évoquant l'importance de cultiver l'esprit individuel d'un enfant. En reconnaissant cet esprit individuel, les parents peuvent apprendre à leur enfant l'importance du respect et la possibilité d'être tolérant envers différentes opinions. Si l'on peut penser que cette méthode peut conduire tout aussi bien au contraire, tâchons de suivre la pensée de Montaigne pour mieux comprendre quelles sont les premières étapes que l'enfant doit suivre pour qu'il puisse s'ouvrir à la différence.

Au cours de l'essai, Montaigne indique que plusieurs adultes participent à l'éducation des enfants, comme le maître que les parents doivent choisir prudemment. Montaigne s'adresse directement aux parents quand il dit : « La charge du gouverneur que vous luy donrez, du choiz duquel depend tout l'effet de son institution » (I, 26, 150, A). De plus, il souligne le fait qu'un maître a une grande influence sur les pensées de l'enfant, alors il faut être conscient des pensées du maître en question. Ce dernier essaye d'imposer ses propres opinions à l'enfant et cela peut faire plus de mal que de bien. Alors, l'auteur décrit un autre type de maître : « je voudrois aussi qu'on fut soigneux de luy choisir un conducteur qui eust plutost la teste bien faicte que bien pleine, et qu'on y requit tous les deux, mais plus les meurs et l'entendement que la science ; et qu'il se conduisit en sa charge d'une nouvelle maniere » (I, 26, 150, A). Le mot « conducteur » montre le rôle déterminant du maître dans l'éducation de l'enfant. Ainsi, il conseille aux parents d'être prudents dans leur choix, car, comme l'indique Montaigne, le maître ne doit pas seulement faire mémoriser la matière. De plus, le tuteur doit avoir plutôt « la teste bien faicte que bien

pleine », il doit permettre à l'enfant de comprendre le fond des matières apprises, de les mettre à l'essai plutôt que de mettre en valeur les connaissances apprises. Montaigne essaye avant tout de combattre un système d'éducation qui ne prépare pas les enfants à prendre des décisions en utilisant le raisonnement déductif, et qui forme leur propre conscience, leur individualité, au lieu de se conformer à un savoir qui reste vide s'il n'est pas digéré, absorbé, exercé et ainsi compris par l'enfant qui est encouragé à penser par lui-même.

Montaigne affirme qu'une éducation doit insister sur l'amélioration de la capacité de juger d'un enfant. Il dit que le conducteur doit avant tout enseigner l'importance des mœurs et de l'entendement plutôt que la connaissance (I, 26, 150, A). Le développement des mœurs et de l'entendement dépend de l'expérience et ainsi de la capacité de juger. De plus, notre jugement est renforcé par l'entendement et les mœurs, particulièrement parce que les deux nous apprennent à raisonner. La capacité de juger offre une application concrète dans la vie quotidienne, et par conséquent, Montaigne nous montre que c'est l'habileté dont tout le monde a besoin. En reconnaissant nos imperfections, on diminue notre tendance à l'intolérance envers les imperfections des autres. En constatant la diversité dans le monde, Montaigne souligne le fait qu'il n'y a pas une seule façon de faire les choses ou même une seule religion. Il affirme que la capacité de juger est acquise par un apprentissage. Et même si Montaigne reconnaît l'importance de l'imitation dans le processus de l'éducation, l'invention, qui a pour lui encore plus d'importance comme constitution de l'individualité, requiert de la patience et un autre type d'apprentissage : « L'imitation du parler, par sa facilité, suit incontinent tout un peuple ; l'imitation du juger, de l'inventer ne va pas si vite » (I, 26, 172, C).

Ainsi, semble-t-il, l'intolérance serait le produit d'une éducation qui ne nous apprend pas à penser pour soi-même, car l'auteur affirme l'importance de ne pas suivre les autres

aveuglement : « [q]ui suit un autre, il ne suit rien. Il ne trouve rien, voire il ne cherche rien » (I, 26, 151, C). En suivant quelqu'un d'autre sans essayer de s'engager quand un problème est énoncé, souvent on n'avance pas et on se perd. Montaigne utilise le topos de la métaphore des abeilles qui produisent leur propre miel pour souligner l'importance des pensées originales : « Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font après le miel, qui est tout leur » (I, 26, 152, A). Un enfant doit éviter de suivre les pensées des autres sans conscience car on risque de perpétuer l'intolérance sans cette capacité de juger pour soi-même.

Le savoir ne se trouve pas uniquement dans les pages d'un livre. Montaigne reconnaît l'opinion de Platon qui dit : « la fermeté, la foy, la sincérité estre la vraye philosophie, les autres sciences et qui visent ailleurs, n'estre que fard » (I, 26, 152, C). L'éducation n'est pas confinée aux dates historiques, il souhaite que les matières aident l'enfant à développer sa conscience en matière de vertus comme la fermeté, le courage, la fidélité et la sincérité. De plus, il affirme l'importance de cultiver la confiance en nous-mêmes en disant : « La force et les nerfs ne s'empruntent point ; les atours et le manteau s'emprunte » (I, 26, 172, C). Selon Montaigne, une bonne éducation permet la libre pensée qui est un pas de plus vers l'acceptation des différentes opinions.

Les parents et le maître ne sont pas les seuls adultes importants dans l'éducation de l'enfant. Montaigne donne des exemples de philosophes importants qui peuvent cultiver l'esprit de l'enfant. De plus, l'auteur souligne l'importance de lire pour le plaisir parce qu'on peut apprendre aussi des livres. Encore, il se fonde sur ses propres expériences : « Le premier goust que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la Metamorphose d'Ovide. Car, environ l'aage de sept ou huict ans, je me desrobois de tout autre plaisir pour les lire » (I, 26, 175, A). Néanmoins, il traite des pensées des philosophes avec circonspection en disant que les opinions

des autres sont importantes, mais selon lui, les idées appartiennent à tous : « La verité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus à qui les a dites premierement, qu'à qui les dict apres. Ce n'est non plus selon Platon que selon moy, puis que luy et moi l'entendons et voyons de mesme » (I, 26, 152, A, C). Même si l'auteur est souvent d'accord avec les idées des philosophes comme lorsqu'il dit : « [j]e suis de l'avis de Plutarque », il ne s'arrête pas là, et il les intègre à son argument (I, 26, 163, A). Montaigne affirme qu'en imitant entièrement les Anciens, le résultat est loin d'être favorable : « Les escrivains indiscrets de nostre siecle, qui, parmi leurs ouvrages de neant, vont semant des lieux entiers des anciens autheurs pour se faire honneur, font le contraire » (I, 26, 147, A). Montaigne assimile l'éducation au processus de digestion de la nourriture, parce que tous deux permettent de survivre. Par exemple, vers le début de l'essai, il dit : « la plus grande difficulté et importante de l'humaine science semble estre en cet endroit où il se traite de la nourriture et institution des enfans » (I, 26, 149, A). Une éducation accomplie ne se produit pas en un instant, il faut du temps et un environnement propice à l'apprentissage. Ainsi, la société, les parents, le gouverneur, et les philosophes doivent travailler ensemble pour produire un champ fertile.

Les enfants peuvent apprendre non seulement des adultes qui les entourent mais aussi des expériences. Montaigne souligne l'importance des voyages dans l'éducation d'un enfant parce que cela lui permet de faire personnellement l'expérience du monde. Il précise ce qu'on doit voir à l'étranger pour bien profiter des voyages : « la visite des pays estrangers, non pour en rapporter seulement, à la mode de nostre noblesse Françoisse,[...] mais pour en raporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour froter et limer nostre cervelle contre celle d'autruy » (I, 26, 153, A). Le mot « froter » dénote l'importance des interactions entre les personnes des différents pays au lieu de les juger de loin. Ainsi souligne-t-il l'ignorance d'une

population qui perd l'opportunité de s'engager avec le peuple d'un autre pays. De toute évidence, Montaigne montre que ces opportunités réduisent « la peur de l'autre ». L'argument de l'importance des voyages est aussi applicable aux autres expériences de la vie quotidienne. Avant de juger quelqu'un, il faut essayer de le comprendre.

Au cours de l'essai, Montaigne nous avertit de notre étroitesse d'esprit, que nous « avons la vue racourcie à la longueur de nostre nez » (I, 26, 157, A). Cependant, avec la capacité de juger et d'analyser nos actions, il faut être conscient que nous habitons au sein d'un grand monde, et du relativisme culturel qui s'ensuit : « Nous sommes tous contraints et amoncellez en nous, et avons la vue racourcie à la longueur de nostre nez. On demandoit à Socrates d'où il estoit. Il ne respondit pas : D'Athenes ; mais : Du monde » (I, 26, 157, A). En utilisant l'exemple d'un Socrate cosmopolite, l'auteur souligne le fait qu'à la base, nous sommes tous les mêmes, humains avant tout, hommes du monde aux diverses opinions, aux diverses perspectives. Il ne faut pas avoir peur de l'autre parce que nous sommes tous humains avant tout.

Montaigne nous montre que toute expérience peut nous instruire. Il faut être plus ouvert aux idées qui ne sont pas les nôtres. Il dit que tout le monde a des préjugés, mais pour les combattre il faut avoir recours à l'introspection, cette subjectivité si importante pour Montaigne, qui se montre à travers le miroir du monde. Il faut se voir à travers autrui pour mieux se connaître et comprendre nos limites dans la différence : « Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme especes sous un genre, c'est le miroüer où il nous faut regarder pour nous connoistre de bon biais » (I, 26, 157, A). Il met l'accent sur l'importance d'apprendre à juger pour nous-mêmes. Néanmoins, il ne suffit pas seulement de juger, mais il faut être proactif dans nos actions. Pour bien profiter d'une éducation, il faut être conscient de la santé de notre corps et de notre esprit qui se soutiennent mutuellement, sans exclure l'un ou l'autre.

L'éducation doit nous servir dans la vie. En d'autres termes, il ne faut pas qu'elle soit limitée à la salle de classe. Il est important de chercher « à sçavoir bien mourir et bien vivre » (I, 26, 159, A). Une grande partie de cette quête est l'apprentissage d'un esprit sain dans un corps sain. La santé de l'un dépend de l'autre : « L'ame qui loge la philosophie, doit par sa santé rendre sain encores le corps » (I, 26, 161, A). Donc, il a souligné l'importance de laisser les enfants vivre en dehors d'une salle de classe ou de chez soi. Encore, l'expérience de première main joue un grand rôle dans l'éducation d'un enfant qui devient complète par l'exercice du corps. De plus, il faut sortir et avoir l'énergie de questionner les opinions des autres au lieu d'être soumis. Montaigne pense que notre éducation doit nous préparer à la vie quotidienne car en partant « d'une application trop indiscrete à l'estude des livres », on rend les enfants « ineptes à la conversation civile » (I, 26, 164, C). La capacité d'entrer en conversation avec un être humain reste aussi importante qu'un tête-à-tête avec les idées de Platon.

Les trois livres des *Essais* se terminent par le chapitre « De l'expérience » où sont repris et renforcés les concepts du chapitre « De l'institution des enfans » (III, 13, 1064; I, 26, 145). Selon Montaigne, l'expérience est un type d'apprentissage sans lequel on ne peut pas raisonner convenablement : « Il n'est desir plus naturel que le desir de connoissance. Nous essayons tous les moyens qui nous y peuvent mener. Quand la raison nous faut, nous employons l'experience » (III, 13, 1065, B). L'auteur a souvent utilisé sa propre expérience pour raisonner et pour construire son argument. En liant un désir d'apprendre à l'exercice, il nous montre qu'on devrait développer la capacité d'utiliser l'éducation et l'expérience comme un tout pour comprendre notre monde. Dans « De l'institution des enfans », Montaigne a détaillé plusieurs étapes importantes dans l'éducation d'un enfant, mais avec le chapitre « De l'expérience », il nous montre que sans expériences, une éducation ne sert à rien.

L'éducation est une base forte pour une vie complète

Si l'éducation peut diminuer « la peur de l'autre », elle peut tout aussi bien produire de l'intolérance. L'éducation de l'enfant met en place un précédent important pour le reste de leur vie. L'ouverture à l'autre professée par Montaigne montre essentiellement que c'est l'expérience de la diversité dans le monde qui nous permet de diminuer notre intolérance envers l'autre. Montaigne nous montre qu'une bonne éducation ouvre non seulement des portes mais aussi de nouvelles perspectives, et que lorsqu'on est face à quelque chose ou quelqu'un qu'on ne comprend pas, on évite ainsi la violence qui passe par la haine de la différence : « Qu'on l'instruise sur tout à se rendre et à quitter les armes à la vérité, tout aussi tost qu'il l'apercevra : soit qu'elle naisse es mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en luy-mesmes par quelque ravissement » (I, 26, 155, A). Il faut trouver d'autres chemins d'interaction et non la confrontation par les armes quand on est face à l'inconnu. Le mot « instruire » nous montre le rôle important de l'éducation afin de diminuer l'intolérance et surtout la violence qu'elle incite. En cherchant la vérité, ce qui constitue l'autre devient plus clair et « la peur de l'autre » diminue. L'auteur insiste sur l'importance de non seulement apprendre les leçons de notre éducation, mais encore de les mettre en place dans notre vie quotidienne : « Le vray miroir de nos discours est le cours de nos vies » (I, 26, 168, C). Il se prend lui-même comme modèle pour renforcer ses propos au sujet de l'acceptation de l'autre dans sa différence :

Je n'ay point cette erreur commune de juger d'un autre selon que je suis. J'en croy aysément des choses diverses à moy. Pour me sentir engagé à une forme, je n'y oblige pas le monde, comme chascun fait ; et croy, et conçois mille contraires façons de vie ; et, au rebours du commun, reçooy plus facilement la difference que la ressemblance en nous. Je descharge tant qu'on veut un autre estre de mes conditions et principes, et le considere simplement en luy-mesme, sans relation, l'estoffant sur son propre modelle (I, 37, 229, A, C).

En soulignant sa propre expérience au regard de l'autre, l'auteur nous montre que l'éducation est

impérative pour combattre la peur de l'autre. De plus, en admettant ses propres essais, Montaigne s'humanise aux yeux de ses lecteurs, ce qui le rend plus convaincant. Et à partir de cette base, il nous encourage à fermer son livre pour chercher nos propres expériences, faire nos propres essais.

CHAPITRE VI LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Une liberté qui peut vaincre la peur de l'autre

Montaigne affirme l'importance de la liberté de conscience comme moyen de combattre « la peur de l'autre » dans ses *Essais*. Il ne définit pas la liberté de conscience dans ses *Essais*, mais il décrit le concept dans le contexte des guerres de religion en France. L'auteur a vu que la liberté de conscience peut amener la paix dans le pays. Ainsi, il a affirmé l'importance du concept, particulièrement comme outil politique (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.27). Cependant, l'auteur souligne l'importance de protéger cette liberté de conscience et non pas d'imposer une seule religion par des actions « répressive[s] » (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.35). Selon Montaigne, notre conscience, comme l'éducation, peut combattre « la peur de l'autre », mais notre conscience peut aussi nous conduire vers l'intolérance. Ainsi, avec une éducation qui entraîne notre capacité de juger, l'homme peut mieux profiter de sa conscience. De plus, c'est la liberté de conscience qui joue un rôle très important dans la lutte contre « la peur de l'autre ». L'auteur traite de l'importance d'une liberté de conscience dans plusieurs de ses *Essais*. Donc, afin d'approfondir la complexité de ce concept dans ce chapitre, nous allons nous concentrer sur deux essais en particulier : « De la conscience » (II, 5, 366) et « De la liberté de

conscience » (II, 14, 668). Vivant à une époque tumultueuse, Montaigne cherche non seulement une racine du conflit dans la conscience de l'être humain, mais aussi une solution viable.

Malgré le fait que l'auteur n'offre pas une seule définition de la liberté de conscience, il aborde le concept afin d'en illuminer la diversité. De plus, selon Fontana, on peut trouver deux facteurs importants qui forment la base de la réflexion montaignienne : « premièrement l'imperfection de l'expérience religieuse humaine, dans laquelle se mélangent inévitablement intériorité et extériorité, éléments spirituels et séculiers ; deuxièmement le caractère opaque et élusif de la croyance que Dieu seul peut pénétrer et qui reste inaccessible aux capacités cognitives des hommes comme à leur pouvoir » (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.38-39). Pour l'auteur, il n'y a pas un seul chemin à suivre, insistant sur l'importance de la diversité comme l'affirme Fontana. Le pluralisme fait donc non seulement partie de l'homme, mais de le reconnaître serait même essentiellement le moyen d'assurer une paix durable. Selon Fontana, Montaigne s'accorde à dire qu'il y aura toujours des désaccords entre les différentes religions en raison du « caractère opaque et élusif de la croyance ». Le terme « élusif » suggère qu'il est difficile de comprendre nos croyances, et c'est donc pour cette raison que nous devrions tolérer celles des autres.

Dans les deux essais où il s'intéresse à la conscience, il marie les exemples de sa propre vie à ceux du temps de César. Ainsi, il souligne le fait que le concept d'une liberté de conscience n'est pas nouveau. D'ailleurs, pour lui, les conflits religieux en France transcendent les siècles et les pays. Les conflits violents trouvent racine chez l'homme. Ainsi, avant de combattre la violence par la violence, il faut retourner aux sources des tensions pour les atténuer.

« De la conscience » : les apparences sont décevantes

Montaigne nous montre l'importance de la conscience dans ce contexte. Il décrit les conflits violents que sont « nos guerres civiles » (II, 5, 366, A). En utilisant l'article possessif « nos », il affirme que les deux camps principaux de ces conflits, les protestants et les catholiques, étaient citoyens du même pays. Et que souvent la source des hostilités dans les deux camps était la peur de l'autre. De plus, « nos » montre l'importance d'assumer la responsabilité de la situation. Même si quelqu'un n'est pas engagé directement dans les hostilités, tout le monde a la responsabilité de les arrêter pour sauver la vie de ses compères.

En dépit des conflits religieux, Montaigne et ses contemporains ont essayé de continuer leurs tâches quotidiennes. Un jour, l'auteur et son « frere sieur de la Brousse » ont rencontré un homme qui semblait être exactement comme l'auteur et son ami (II, 5, 366, A). Cependant, le « gentil'homme » était du camp ennemi : « votre ennemy n'estant distingué d'avec vous de aucune marque apparente, ny de langage, ny de port, nourry en mesmes loix, meurs et mesme air... » (II, 5, 366, A). D'une part, l'auteur souligne le fait que les apparences sont trompeuses : « votre ennemy n'estant distingué d'avec vous de aucune marque apparente ». Ainsi, Montaigne suggère que ces différences qui résident dans l'esprit sont donc moins visibles. En outre, sa première description de l'homme était positive parce qu'il l'a décrit comme « un gentil'homme de bonne façon » (II, 5, 366, A). Alors, suggère-t-il qu'il y a toujours la possibilité que tout le monde puisse s'entendre en dépit des différences religieuses ? Il nous montre qu'on est avant tout humains. Il affirme qu'à la base, tous les citoyens de la France sont « nourry en mesmes loix, meurs et mesme air » (II, 5, 366, A). Le mot « nourry » donne l'impression que les choses qui nous entourent nous façonnent à partir du même patron. L'auteur souligne le fait que même si les deux hommes se sont trouvés dans différents camps durant la guerre civile, ils ont des

choses importantes en commun comme les « mesmes loix, meurs et mesme air ». Donc, la barrière entre les deux camps n'est pas insurmontable.

Montaigne montre l'importance de comprendre les racines du conflit. Comme dans l'essai sur l'éducation des enfants, il conçoit que les enfants sont susceptibles aux choses qui les entourent. Par exemple, il affirme que même les enfants ressentent les effets négatifs des conflits et donc, ils intériorisent les avis négatifs et malveillants qui vont corrompre leur innocence. Ainsi affirme-t-il l'importance d'être conscient de la malléabilité des pensées des enfants. Quand l'intolérance prend racine à un si jeune âge, il est souvent difficile qu'ils changent d'opinions. Les enfants grandissent et le cycle d'intolérance est perpétué.

C'est d'ailleurs notre conscience qui peut nous aider à éviter de faire du mal aux autres : « à mesme qu'on prend le plaisir au vice, il s'engendre un desplaisir contraire en la conscience, qui nous tourmente de plusieurs imaginations penibles, veilans et dormans » (II, 5, 367, A). Notre conscience a la capacité de nous empêcher d'être intolérant. On ne peut pas se cacher de notre conscience éthique et ainsi, selon Montaigne, elle devient un moyen de diminuer l'intolérance : « la conscience les descouvrant à eux mesmes » (II, 5, 368, A), c'est-à-dire à leur propre crime ou péché. Ici, on voit comment notre conscience est liée à une meilleure connaissance de soi, et non pas forcément à la connaissance de la religion. Avec une connaissance plus profonde de nos propres expériences et de nos pensées, nous sommes plus enclins à questionner nos propres préjugés. Cette conscience nous permet d'apprendre la différence entre le bien et le mal. Selon Montaigne, cette conscience est innée et acquise. L'éducation nous permet d'approfondir la conscience avec laquelle nous sommes nés. Nos expériences dans la vie nous montrent les différentes conséquences de nos actions. Ainsi, la barrière entre les deux camps n'est pas insurmontable, mais il reste des conflits à résoudre avant

d'atteindre plus qu'un semblant de paix.

L'auteur traite de la question de la torture dans l'essai « De la conscience » et après avoir décrit les deux côtés possibles de l'argument, il nous montre qu'à la base, l'acte est odieux : « Pour dire vray, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger » (II, 5, 369, A). De plus, il décrit la torture comme « inhumaine » et inutile (II, 5, 369, C). Montaigne s'adresse directement à ses contemporains quand il dit : « Que peut il mais de vostre ignorance ? Estes-vous pas injustes, qui pour ne le tuer sans occasion, luy faites pis que le tuer ? » (II, 5, 369, C). Comme la peur de l'autre, la torture perpétuée pendant plusieurs siècles est un acte atrocement inhumain (II, 5, 369, C). La torture, c'est d'abord un acte de mépris, qui néglige la dignité des hommes qui sont égaux entre eux, et c'est aussi l'incarnation physique de la peur de l'autre et de l'intolérance. En parlant de la torture au chapitre « De la conscience », Montaigne nous montre que la conscience de l'être humain est liée à la considération d'une dignité qui est partagée, et qui trouve racine dans la pitié de l'autre : « L'horreur de la cruauté me rejette plus avant en la clemence qu'aucun patron de clemence ne me sçauroit attirer » (III, 8, 922, B). Ainsi, en envisageant tous les hommes comme égaux, on peut aspirer à plus de tolérance.

Tout au long de ses *Essais*, Montaigne se met en scène comme quelqu'un qui questionne ses propres convictions, comme un sceptique dont les réponses sont moins influencées par ses propres préjugés, comme il exprime par son fameux « Que sçay-je ? » qu'il dit porter « à la devise d'une balance » (II, 12, 527, B). Selon l'auteur, il ne faut pas dépendre seulement des apparences parce qu'elles ne sont pas souvent de bons indicateurs de ce qui existe derrière cette façade : « au travers de son masque et des croix de sa cazaque on iroit lire jusques dans son cœur ses secrettes intentions. Tant est merveilleux l'effort de la conscience! Elle nous faict trahir, accuser et combattre nous mesme » (II, 5, 366-367, A). Le mot « masque » nous montre

l'ambiguïté créée par les apparences, mais aussi que la conscience, surtout la mauvaise conscience, finit toujours par se révéler. Ici, on voit comment elle est une sorte de guerre interne qui ne peut pas être cachée. Elle nous juge, ou comme dit Juvénal que Montaigne cite par la suite, elle nous frappe d'un fouet invisible :

Bessus, Pœonien, reproché d'avoir de gayeté de cœur abbatu un nid de moineaux et les avoir tuez, disoit avoir eu raison, par ce que ces oysillons ne cessoient de l'accuser fausement du meurtre de son pere. Ce parricide jusques lors avoit esté occulte et inconnu ; mais les furies vengeresses, de la conscience, le firent mettre hors à celuy mesmes qui en devoit porter la penitence (II, 5, 367, A).

Montaigne affirme que la mauvaise conscience ou la religion à laquelle nous croyons, et qui sont cachées derrière nos habitudes, nos comportements, ou nos coutumes, peuvent être dévoilées à tout moment. La conscience ne nous rend jamais entièrement libres de nos actes.

« De la liberté de conscience » : un moyen de trouver de la paix

Pourtant, Montaigne était certainement un défenseur de la liberté de pensée. Selon Villey, l'essai « De la liberté de conscience » a été particulièrement critiqué par les autorités de Rome (Montaigne, *Les Essais*, 1988, p.668). Il l'a écrit pendant les guerres civiles en France et on voit le rôle important de la religion dans ses conflits puisqu'il fait référence aux tensions entre les différentes religions.

Montaigne a été un avocat de la diversité, particulièrement en ce qui concerne la possibilité d'accéder au respect du pluralisme religieux dans la société. À cette époque, il y avait plusieurs édits et lois mis en place pour gouverner les pratiques religieuses, plus particulièrement celles des protestants. Par exemple, les endroits où l'on pouvait pratiquer la religion réformée étaient limités. Ainsi, « loin de proclamer un principe de liberté religieuse, les édits de tolérance se limitent à prescrire des mesures » (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.32). En conséquent, si la

tolérance était un moyen de préserver la paix comme outil politique, elle perpétue les tensions qui persistent parce que la liberté de conscience semble limitée. En réglant leurs actions, les protestants demeurent ainsi en retrait et non sur un pied d'égalité avec la pratique religieuse de la majorité, ce qui a pour résultat de perpétuer l'intolérance.

Souvent dans ses *Essais*, l'auteur met l'accent sur l'importance d'une éducation et de la connaissance des textes de ses prédécesseurs. Par contre, Montaigne trouve que les guerres de religion ont des effets perturbateurs sur les mots, car le zèle religieux va jusqu'à censurer tous les livres païens, c'est-à-dire des Anciens : « J'estime que ce desordre ait plus porté de nuisance aux lettres que tous les feux barbares » (II, 19, 668, A). Les mots « desordre », « nuisance », et « barbares » expriment le sentiment de frustration de l'auteur. En utilisant le mot « feux » qui rappelle les autodafés de l'Inquisition, il montre que la violence est prépondérante. La violence dont Montaigne parle est celle de la censure. En brûlant les mots de quelqu'un d'autre, la différence d'opinion s'intensifie et on détruit l'opportunité de trouver un compromis parce que les camps semblent rejeter toutes les opinions qui ne sont pas dictées par l'Eglise catholique et romaine. De plus, en brûlant les textes de quelqu'un d'autre, les auteurs d'un tel acte montrent qu'ils se sentent menacés. Montaigne assimile la censure des livres à la censure d'opinions religieuses. Malgré le fait que nos pensées ne sont pas des choses tangibles, l'acte de rendre illégale une religion est une forme de censure. Ainsi, il insiste sur l'importance d'encourager le pluralisme dans la société de son époque afin de diminuer les conflits.

L'auteur admet que la liberté de conscience n'a pas toujours des effets positifs parce que cela laisse l'opportunité à certaines personnes de créer plus de divisions dans la société (II, 19, 671, A). Il utilise l'empereur Julien comme exemple d'un chef qui a essayé d'utiliser la liberté de conscience comme moyen de combattre « le trouble de la dissension civile » (II, 19, 671, A),

malgré le fait que certains essayaient d'exploiter cette liberté pour prendre plus de pouvoir. Néanmoins, Montaigne nous montre que le bien a plus d'influence que le mal sur l'état du pays. Il faut prendre des risques pour combattre l'intolérance. Si le roi veut conduire son pays vers la paix, il ne choisit pas ironiquement toujours la route la plus recommandable : « l'honneur de la devotion de nos rois, c'est que, n'ayans peu ce qu'ils vouloient, ils ont fait semblant de vouloir ce qu'ils pouvoient » (II, 19, 672, A). La paix en France ne sera donc possible que si cette liberté de conscience est garantie pour tout le monde et non pas seulement pour un seul camp.

Montaigne ne donne pas de réponse précise pour mettre un terme aux guerres civiles. Plutôt, dans l'essai « De la liberté de conscience », il décrit les deux côtés de l'argument afin de laisser le choix au lecteur (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.31). Néanmoins, il guide le lecteur en montrant que les solutions à court terme ne peuvent pas effacer le problème. Donc, il offre la tolérance et la liberté de conscience comme solutions à long terme qui « nécessite[nt] des temps plus longs pour s'affirmer et donner tous ses fruits » (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.31). Ainsi, Montaigne nous montre l'importance de non seulement vivre aujourd'hui, mais aussi penser à demain. Il encourage ses lecteurs à penser hors des confins de la société afin de trouver des solutions viables : « On peut dire, d'un costé, que de lâcher la bride aux pars d'entretenir leur opinion, c'est espandre et semer la division ; c'est préter quasi la main à l'augmenter, n'y ayant aucune barriere ny coercion des loix qui bride et empesche sa course. Mais d'austre costé, on diroit aussi que de lascher la bride aux pars d'entretenir leur opinion, c'est les amolir et relâcher par la facilité... » (II, 19, 671-672, A). Le mot « bride » peut signifier la façon dont il guide ses lecteurs pour trouver une solution viable avant de les encourager à « lascher la bride » en créant une solution politique viable pour tous. Quand Montaigne nous donne deux options en disant « d'un costé » et « d'austre costé », il nous montre l'importance de toujours exposer tous les

côtés d'un argument (II, 19, 671-672, A). De plus, sa solution d'une politique de tolérance fondée sur la liberté de conscience n'est pas statique et fixe. Les lois fixes peuvent aggraver les tensions religieuses si elles ne sont pas adaptables aux changements de l'environnement social et politique. Il faut noter aussi que Montaigne dira ailleurs : « Pour Dieu mercy, ma creance ne se manie pas à coups de poing » (III, 11, 1031, B). En d'autres termes, on ne peut pas forcer ses croyances, ce qui semble indiquer, à mon avis, qu'il est en faveur de l'attitude qui consiste à « lascher la bride » dont les conséquences à long terme peuvent être modérées par l'habitude qui atténue l'étrangeté de la différence avec le temps : « m'avoit la coustume osté l'apperceance de cette estrangeté, laquelle pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre païs » (I, 23, 112, A). En fait, ajoute Montaigne, l'habitude endort la vue de notre jugement et par ce fait, nous ne voyons jamais les différences aussi radicalement la dixième fois que la première fois.

La liberté de conscience dans la lutte contre « la peur de l'autre »

La liberté de conscience est un des outils les plus importants dans la lutte contre la peur de l'autre. En dépit des conflits à son époque, Montaigne nous montre que, à l'instar de l'éducation, la liberté de conscience devient une façon d'aborder la violence. Encore, l'auteur insiste sur l'importance de tout questionner, surtout nos propres pensées. Finalement, pour que les citoyens en France puissent se sentir véritablement libres de dire ce qu'ils pensent, il faut qu'ils se sentent en sécurité, qu'ils aient confiance en leur environnement. Le rôle du roi est de protéger son peuple des menaces extérieures et intérieures. Montaigne affirme alors l'importance d'avoir un roi prêt à se battre pour son peuple, mais qui peut aussi créer de la stabilité sur des fondations justes (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.31;35).

La liberté de conscience a le pouvoir de laisser l'opportunité à tout le monde de prendre la responsabilité pour sa propre vie. Ainsi, avec le choix de pratiquer sa propre religion, même si c'est seulement en privé, les tensions peuvent diminuer quand tout le monde a les mêmes droits. Montaigne souligne l'importance de trouver une solution qui est défendable par la loi du pays et qui est applicable à tout le monde. En dénigrant les droits de certains membres du pays, le conflit ne cessera pas. La liberté de conscience donne l'opportunité à tout le monde d'avoir son propre lieu, physiquement ou mentalement, de suivre ses propres croyances sans menaces extérieures.

CONCLUSION

Malgré le fait que Montaigne utilise rarement le mot tolérance dans *Les Essais* et qu'il l'évoque surtout en termes de souffrance, il recherche une solution de paix. Montaigne semble insister sur le fait qu'il ne faut pas rester passif face aux conflits comme les guerres de religion. Mais la violence n'est pas la solution : « il n'y a point de beste au monde tant à craindre à l'homme que l'homme » (II, 19, 671, A). De plus, l'essayiste montre que la plume peut attiser tout autant les conflits que les armes. L'articulation du conflit et des sources du conflit devient donc efficace afin de diminuer la peur de l'autre qui conduit aux actes violents : « L'écrivain voit en fait dans la crise de son temps le transfert au champ religieux de tensions ayant leur origine dans d'autres dimensions de l'expérience collective : luttes sociales, difficultés économiques, rivalités régionales, ambitions territoriales ou dynastiques » (Fontana, « Lâcher La Bride... », p.34). De ce fait, pour résoudre les conflits religieux, il faut comprendre les sources des autres problèmes dans la société. Par conséquent, il est possible que la tolérance ne soit pas la solution pour combattre les tensions dans la société, puisqu'elle ne règle que les problèmes en surface et elle ne constitue pas une solution profondément efficace. Il n'existe pas de solutions qui pourraient résoudre les tensions efficacement. Souvent, en essayant de résoudre un problème, on l'enracine plus profondément dans notre société.

Afin de vaincre un conflit, particulièrement quand on se trouve au beau milieu de ce dernier, il faut essayer d'en comprendre les racines. La religion s'avère être l'excuse pour faire du mal à l'autre. Ainsi, pour Montaigne, il faut aborder les racines du conflit afin de mettre fin aux conflits religieux. Les édits de tolérance sont des approches du sommet à la base afin de résoudre les tensions dans la société. Cependant, afin d'arriver au nœud du problème, il faut une approche de bas en haut qui est multilatérale. De plus, l'individu doit avoir l'opportunité de combattre ses propres préjugés pour que la société puisse arriver à une solution viable.

Selon Montaigne, il faut des solutions durables parce que le concept de tolérance ne suffit pas à long terme. Le scepticisme nous permet de nous dégager de nos préjugés pour trouver un sens dans les mots des autres. L'expérience nous permet d'apprendre des opinions des autres et aussi de disséminer des solutions non violentes d'après nos propres expériences. Ainsi, l'éducation selon Montaigne nous permet le développement du pluralisme. Ensuite, la liberté de conscience est nécessaire parce qu'on n'a pas de croyances, surtout religieuses « à coups de poing » : « Pour Dieu mercy, ma creance ne se manie pas à coups de poing » (III, 11, 1031, B). D'après les *Essais*, on voit que Montaigne s'est rendu compte de la nécessité d'encourager toutes les religions à cohabiter en France. Selon l'auteur, la religion est avant tout une excuse pour des actes intolérants : « Nostre religion est faicte pour extirper les vices ; elle les couvre, les nourrit, les incite » (II, 12, 444, C). Les conflits religieux de son époque reflètent l'impératif pour trouver des moyens d'unifier un peuple, en dépit des différences religieuses. Montaigne semble reconnaître que la paix entre les différentes religions ne se produira pas en un jour, même peut-être en une vie. Cependant, il souligne l'importance de mettre en place des fondations pour accéder à ce but. Ainsi, il semble avoir une approche pour aborder les tensions chez l'individu et dans le système politique en même temps.

L'auteur fait souvent référence à l'adjectif possessif « nos » dans ses *Essais*, et donc, il s'adresse au lecteur quand il écrit. Il suggère que l'intolérance et la peur de l'autre ne sont pas seulement les problèmes de quelques personnes dans la société. C'est plutôt notre problème, et il s'adresse à nous en tant que société. De plus, le déterminant « nos » suggère qu'il faut une action collective de la part de tout le monde afin de combattre les préjugés. En outre, Montaigne affirme qu'il n'y a pas une seule solution parfaite aux conflits, il en faut plusieurs mises en place par plusieurs personnes.

L'héritage des *Essais* existe encore aujourd'hui particulièrement quand quelqu'un de notre époque trouve sens dans les mots de Montaigne. L'auteur a vécu pendant un conflit qui n'est pas si loin des conflits qui existent aujourd'hui. Juste après la mort de Montaigne, l'édit de Nantes a été signé le 30 avril 1598 (De Waele, 2010, p.251). Néanmoins, malgré la prépondérance des édits, comme le concept de tolérance, ils ont résolu les problèmes seulement en surface. Ainsi, l'approche de Montaigne dans ses *Essais* suggère qu'il faut commencer avec l'individu et ses propres pensées afin d'apprendre « à sçavoir bien mourir et bien vivre » (I, 26, 159, A). Les règles mises en place pour les hommes politiques peuvent illuminer l'importance de combattre la peur de l'autre symboliquement. Par contre, les lois sont insuffisantes. Des outils comme la tolérance peuvent être utilisés pour faire le bien comme le mal. Cependant, c'est l'ensemble des solutions qui permet la paix entre les différents camps. Un homme ne peut pas sauver le monde de ses conflits, mais les hommes réunis dans la société en sont capables.

BIBLIOGRAPHIE

- Bakewell, Sarah. *How To Live or A Life of Montaigne In One Question and Twenty Attempts At An Answer*. New York : Other Press edition 2010. Print.
- Bénévent, Christine. *Des cannibales de Michel de Montaigne suivi de La peur de l'autre*. Éditions Gallimard, 2008. Print.
- Brahami, Frédéric. *Le scepticisme de Montaigne*. Presses Universitaires de France : 1997. Print.
- Brown, Wendy. *Regulating Aversion Tolerance in the Age of Identity and Empire*. Princeton : Princeton University Press, 2006. Print.
- Canal, Denis A. *Montaigne Les Essais Choix de textes*. Paris : Larousse, 1994. Print.
- Desan, Philippe. *Dictionnaire de Michel de Montaigne*. Paris : Honoré Champion, 2007. Print.
- De Lutri, Joseph R. « Montaigne on the Noble Savage: A Shift in Perspective. » *The French Review*, Vol. 49, No. 2 (Dec., 1975), pp. 206-211. Web. Consulté le 3 décembre 2012. <http://www.jstor.org/stable/388691>
- De Waele, Michel. *Réconcilier les Français; Henri IV et la Fin des Troubles de Religion 1589-1598*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval, 2010. Print.
- Dictionnaire Hachette*. Paris : Hachette Livre, 2008. Print.
- Emerson, Ralph Waldo. *Representative Men : Seven Lectures*. Westminster : Random House Adult Trade Publishing Group, 2004. Web. Consulté le 9 août 2012. <http://0-site.ebrary.com.library.colby.edu/lib/colby/docDetail.action?docID=10064950>
- Fontana, Biancamaria. « Lâcher La Bride » : tolérance religieuse et liberté de conscience dans les Essais de Michel de Montaigne. Montaigne Dossier.
- Fontana, Biancamaria. *Montaigne's Politics Authority and Governance in the Essais*. Princeton University Press, 2008. Print.
- Frame, Donald Murdoch. *Montaigne in France 1812-1852*. New York : Columbia University Press, 1940. Print.
- Friedrich, Hugo. *Montaigne*. Paris : Gallimard, 1968. Print.
- Levine, Alan. *Early Modern Skepticism and the Origins of Toleration*. Lexington Books, 1999. Print.
- Littré, É. *Dictionnaire de la Langue Française, tome quatrième*. Librairie Hachette et C^{IE}, 1874. Print.

- Montaigne. *Les Essais*. Édition de Pierre Villey. Paris : Quadrige/Presses Universitaires de France, 1988. Print.
- Nakam, Géralde. *Montaigne et son temps. Les événements et les Essais*. Éditions Gallimard : 1993. Print.
- Popkin, Richard. *The History of Scepticism*. Oxford University Press, 2003. Print.
- Porteau, Paul. *Montaigne et La Vie Pédagogique de son temps*. Paris : Librairie E. Droz, 1935. Print.
- Saada-Gendron, Julie. *La tolérance*. Paris : Flammarion, 1999. Print.
- Scholar, Richard. *Montaigne and The Art of Free-Thinking*. United Kingdom : MPG Books Group, Peter Lang Ltd, 2010. Print.
- « Signature de édit de Janvier. » *linternaute.com*. CCM Benchmark, 2012. Web. Consulté le 20 novembre 2012.
http://www.linternaute.com/histoire/categorie/evenement/55/1/a/54672/signature_de_ledit_de_janvier.shtml
- Starobinski, Jean. *Montaigne en mouvement*. Paris : Gallimard, 1982. Print.
- “Ted Robert Gurr.” *The Department of Government & Politics, University of Maryland*. Web. Consulté le 20 novembre 2012. <https://www.bsos.umd.edu/gvpt/gurr/>
- Zalloua, Zahi. *Montaigne after Theory - Theory after Montaigne*. Seattle : University of Washington Press, 2011. Web. Consulté le 9 août 2012.
<http://0-site.ebrary.com.library.colby.edu/lib/colby/docDetail.action?docID=10456366>